La gestion de l'urgence climatique et le Canada ? Un désastre!!!

Introduction

Pour apprécier la gestion de l'urgence climatique par le gouvernement canadien, il importe de souligner les efforts remarquables de l'<u>Organisation des Nations Unies</u> (ONU) dans ce dossier. Le but ici n'est pas de couvrir toutes les rencontres (Sommets de la Terre, Conférences des parties - COP et autres forums), les discussions, protocoles, engagements contraignants ou pas des pays, etc. car cela déborderait, et de beaucoup, le cadre de cet article¹. J'irai donc à l'essentiel pour mettre en contexte les choix du Canada.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence les prises de position des États-Unis dans le dossier climatique, lesquelles influeront souvent sur celles du Canada.

Pour ce qui est du Canada, je mettrai surtout l'accent sur les deux dernières décennies car, si les décisions antérieures ont un intérêt historique, c'est le présent et l'avenir qui nous interpellent.

Les grands-messes des Nations Unies

Au fil des années, de nombreuses rencontres internationales ont eu lieu, très souvent sous l'égide des Nations Unies pour promouvoir les enjeux politiques, sociaux, économiques, environnementaux et autres associés à la crise climatique. Malgré leur inefficacité relative, elles ont tout de même contribué à sensibiliser les pays, à les amener à échanger entre eux, à informer leur population et à poser tout de même certains gestes concrets. Voici les principaux jalons qui ont marqué ces décennies.

• La Conférence de l'ONU sur l'environnement, juin 1972 à Stockholm

C'est la première conférence mondiale qui fait de l'environnement un enjeu majeur. On met la table, les pays échangent, discutent... pour en arriver à des déclarations de principe. Une décision importante fut la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. On conviendra par la suite de se réunir à tous les dix ans pour faire le point.

• <u>Le Rapport Brundtland (1987)</u>

La Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) de l'ONU publie un rapport unanime intitulé « **Notre avenir à tous** » en avril 1987. Il est connu sous l'appellation de **Rapport Brundtland**, du nom de sa présidente, Mme Gro Harlem Brundtland².

Ce <u>rapport</u> insiste d'abord sur l'urgence d'agir, souligne les grands défis auxquels est confrontée l'humanité et émet des recommandations. On ne saurait y arriver sans coopération si l'on veut préparer un avenir prospère et équitable pour tous. Il servira de point d'ancrage à la Conférence de Rio de Janeiro de juin 1992.

Élément important, on y définit la notion de « **développement durable** ». Notons que l'expression « **développement soutenable** » est plus juste mais le terme **durable** s'est imposé.

¹ Pour un résumé des enjeux des Conférences onusiennes jusqu'en 2015, veuillez consulter ce site.

² Cette dernière aura une belle carrière politique dans son pays et deviendra Première Ministre de la Norvège. Elle occupera ensuite le poste de directrice générale de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pendant une décennie. On lui confiera ultérieurement divers postes de haut niveau aux Nations Unies.

• La Conférence de Rio de Janeiro, juin 1992

Une centaine de chefs d'État sont présents sans compter quelque 1 500 ONG (organisations non gouvernementales) dans le cadre, en parallèle, d'un Forum global des ONG. Les participants sont conscients que climat, environnement, facteurs sociaux et économiques sont tous interdépendants et que les actions prises doivent refléter cette réalité. Le changement climatique, la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification demeurent les grands axes prioritaires.

La CNUED met de l'avant le concept de développement durable, défini quelques années plus tôt dans le rapport Brundtland, ce qui interpelle beaucoup les pays riches qui doivent s'interroger sur le type de société que nous pouvons nous permettre. Il faut se poser des questions sur la consommation à outrance.

À Rio, on produit de nombreux documents remplis d'idées pour mettre sur pied un monde meilleur. Mentionnons le <u>Plan d'actions 21</u> (495 pages), très idéaliste, qui ratisse très large. On y aborde tous les champs d'activités pour en arriver à construire de meilleures sociétés.

La Conférence de Rio a aussi produit d'autres documents dont :

«... la <u>Déclaration de Rio</u> et ses 27 principes universels, la <u>Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques</u>, la <u>Convention sur la diversité</u> biologique et la <u>Déclaration sur les principes sur la gestion des forêts</u>.

On met de l'avant le principe « *Penser global, agir local* », ce qui signifie favoriser

« la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, les déchets et l'assainissement, la gestion des ressources et des espaces naturels, etc. »³.

Malheureusement, il n'y a rien de juridiquement contraignant dans cette Déclaration.

Bien que ce fût un succès de coordination internationale qui a permis d'enregistrer un certain progrès, il n'y a rien sur les industries fossiles au cœur de la crise climatique. Il faut savoir que ces industries auxquelles sont inféodés nombre de dirigeants politiques font la pluie et le beau temps. Nonobstant cette importante lacune, on peut considérer le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro comme fructueux à certains égards même si les réalisations tarderont.

Les pays conviennent aussi de faire le point à tous les cinq ans lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'ONU à New York. La première a lieu en juin 1997.

• L'assemblée générale extraordinaire de l'ONU, juin 1997 à New York

Le premier constat sur les cinq années précédentes fut une accélération de la mondialisation et des échanges commerciaux. Certains pays ont tiré leur épingle du jeu et amélioré leur sort alors que d'autres, parmi les plus pauvres, sont toujours dans la dèche.

Les problèmes en environnement qui touchent d'abord les pays riches atteignent maintenant ceux qui sortent de la pauvreté : substances toxiques, gaz à effet de serre, déchets, pollution de l'air, de l'eau, désertification, etc.

^{3 &}lt;a href="https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-agenda-21-6529/">https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-agenda-21-6529/

Mais tout n'est pas sombre, Rio est l'occasion d'une prise de conscience des enjeux climatiques. Suivent des actions prises localement et régionalement par des villes, des groupes autochtones, des ONG et certains secteurs de la population.

Bien des progrès ont été enregistrés sur l'incorporation de principes dans les documents mais, une fois de plus, rien pour encadrer légalement toutes ces belles déclarations.

Convention-cadre de l'ONU (COP 3, Kyoto en décembre 1997)

Les pays conviennent d'un accord, dit **Protocole de Kyoto**, visant à réduire d'au moins 5 % les émissions de six gaz à effet de serre et de trois chlorofluorocarbones entre 2008 et 2021 par rapport à 1990.

Adopté en 1997, il n'entre en vigueur que lorsqu'un minimum de 55 pays produisant 55 % des GES ou davantage le ratifient, ce qui survient en février 2005. Il faut attendre la Conférence de Montréal sur les changements climatiques de novembre 2005 (COP 11) pour que le protocole entre en action.

On joue énormément du coude à Kyoto avec, d'un côté, le *Carbon Club*, expression péjorative mise de l'avant par des groupes environnementaux pour désigner l'ensemble des industries fossiles, les grands pays producteurs dans lesquels on retrouve le Canada et les États-Unis, l'Arabie saoudite, la Russie, etc., des géants industriels de la pétrochimie, certains universitaires financés par les industries fossiles, etc. La propagande et la désinformation de ces industries règnent en maître. De l'autre côté, on retrouve l'Europe, les pays moins influents, les environnementalistes et ceux qui ont le plus à perdre comme les archipels du Pacifique et les pays africains.

Cet accord stagnera car les pays riches considèrent que le poids sur leurs épaules est démesuré comparativement à ce qu'on exige des pays en voie de développement. On pense ici à la Chine dont on voit la puissance croître rapidement. Ce pays a besoin de beaucoup de pétrole pour s'assurer d'une croissance rapide qui a lieu sans le moindre respect pour l'environnement. Les États-Unis utilisent, d'ailleurs, toute leur influence pour réduire l'approvisionnement en pétrole de ce pays.

• Sommet du Millénaire, septembre 2000 à New York

Dans son rapport de mars 2000, le Secrétaire général de l'ONU énonce le principe

« selon lequel l'être humain doit être mis au centre de tous les programmes, pour aider, dans le monde entier, des hommes, des femmes et des enfants à vivre mieux. »

Les 189 États membres acceptent les huit objectifs du Millénaire suivants :

- 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2. Assurer l'éducation primaire universelle
- 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4. Réduire la mortalité infantile
- 5. Améliorer la santé maternelle

- 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7. Assurer un environnement durable
- 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Sommet mondial pour le développement durable, août - sept. 2002 à Johannesburg

Le Plan d'Actions 21 de Rio, aux idéaux très élevés, est toujours dans le collimateur comme vision à long terme et source d'inspiration pour les États. Les pays sont conscients que le statu quo creuse l'écart de richesse entre les pays, provoque une augmentation de la pauvreté et à une destruction accrue des écosystèmes. Et puisque le problème est global, la solution passera par une collaboration de tous les pays. L'ONU identifie cinq enjeux incontournables : l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique. Tous doivent y contribuer : les divers paliers de gouvernements, les scientifiques, les ONG, les entreprises, les syndicats, les groupes de pression, etc.

Hélas, les 60 000 participants n'ont pu livrer des engagements à la hauteur des besoins et il n'y a pas eu de plan d'action digne de ce nom. Les États-Unis, égoïstement, participent en se traînant les pieds et en s'opposant à toute mesure qui les dérange. Ainsi, ils refusent d'y incorporer le principe de précaution ou la moindre mention sur les OGM (organismes génétiquement modifiés) dans le rapport final. Ce n'est pas le seul pays à avoir agi ainsi mais leur poids politique, de même que celui de l'Europe qui a ses propres exigences, font la différence.

Le président français, Jacques Chirac, résume bien la situation dans son allocution:

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer, et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La Terre et l'humanité sont en péril, et nous en sommes tous responsables. »

Le plus difficile reste à faire avant Johannesburg, soit de passer à l'action. Ça reste toujours à réaliser après ce Sommet. Johannesburg ? <u>Une grande déception</u>.

Les Nations Unies organisent divers *Sommets du Millénaire* à leur siège de New York en septembre 2005, 2008, 2010, 2013 et 2015. L'objectif principal, toujours axé autour <u>de la Déclaration du Millénaire</u> adoptée le 13 septembre 2000, est de mesurer les progrès accomplis depuis le Sommet précédent.

Pas très étonnant, l'égoïsme des populations des pays nantis, des dirigeants acoquinés aux industries fossiles et l'omnipuissance de ces derniers, font en sorte que le tout progresse à pas de tortue. Dans une <u>résolution</u> adoptée lors de l'assemblée générale de septembre 2010, on retrouve ce constat dont j'ai mis une partie en caractères gras :

« Nous... nous félicitons du progrès accompli... tout en constatant avec une vive inquiétude que ce progrès est très loin d'être suffisant. »

Pour qui sait lire entre les lignes, le message est limpide derrière l'inéluctable langue de bois diplomatique d'une telle organisation internationale qui doit ménager l'ego des cancres de la

famille dans l'espoir de les voir progresser un jour. Rappelons que le <u>Secrétaire général</u> de l'ONU n'a aucune autorité sur les pays, il n'a que le seul pouvoir d'influencer.

La Conférence des parties (COP 21) de Paris, novembre - décembre 2015

L'idée de limiter le réchauffement climatique à 2 °C est soulevé à Copenhague (COP 15) en 2009. Les années passent et on se rend compte que les grandes rencontres onusiennes ont une portée limitée. Pendant ce temps, c'est d'urgence ou de crise climatique dont on parle de plus en plus et non pas de changements climatiques. Le temps presse.

Le président français François Hollande ne ménage pas les énergies de son administration pour en faire un succès. Il est pleinement conscient que les grands pollueurs savent comment jouer le jeu sans se commettre. Dans le cadre de ses efforts diplomatiques visant à faire de la COP 21 un franc succès, il confie au très crédible Nicolas Hulot, <u>la mission</u> d'entreprendre une tournée mondiale afin de :

« mobiliser l'opinion internationale sur l'urgence de la crise écologique et de faire en sorte que la 21^e Conférence de l'ONU sur les changements climatiques soit un moment d'ambition collective. »

L'<u>Accord de Paris</u>, adopté à l'unanimité par les 195 délégations, est salué comme un réel succès. Il entre en vigueur le 4 novembre 2016, une fois ratifié par 55 pays dont les émissions de GES représentent 55 % des émissions émises. Cet Accord est juridiquement contraignant mais, tristement cependant, aucune sanction n'est prévue si les engagements ne sont pas respectés de sorte que les résultats se font attendre.⁴

La politique climatique des États-Unis

Après la dissolution de l'U.R.S.S. en décembre 1991, les États-Unis deviennent la seule grande puissance politique. On ne peut espérer gérer la crise climatique sans leur pleine collaboration. Ce pays en est un d'abondance où on consomme 70 % plus d'énergie per capita que la plupart des autres pays développés. Les impôts et taxes sont aussi inférieurs à ce que l'on retrouve en Europe. Il est donc difficile de convaincre la population de modifier son style de vie et encore plus les grandes entreprises fossiles de réduire leur production au profit de nouveaux types d'énergie qu'elles ne maîtrisent pas.

La polarisation marquée entre Républicains et Démocrates rend le système politique du pays quasiment auto-paralysant. En effet, les projets de loi et la ratification d'ententes internationales doivent obligatoirement obtenir l'accord de la Chambre des Représentants, du Sénat et de la présidence. Et puisque les Républicains sont solidement branchés sur les industries fossiles, obtenir des gains environnementaux relève presque de l'utopie. Ce sont donc les États, essentiellement Démocrates, les grandes villes et les agglomérations qui prennent la relève.

Les arguments bidon? On connaît mal l'impact des changements climatiques, ça va coûter cher et aussi réduire notre compétitivité économique. Les industries fossiles n'ont aussi aucune difficulté à trouver économistes et scientifiques pour se lancer dans la désinformation, brouiller les esprits dans le public et maintenir le statu quo.

^{4 &}lt;a href="https://www.rfi.fr/fr/science/20201211-climat-5-ans-apr%C3%A8s-l-accord-de-paris-les-r%C3%A9sultats-se-font-attendre">https://www.rfi.fr/fr/science/20201211-climat-5-ans-apr%C3%A8s-l-accord-de-paris-les-r%C3%A9sultats-se-font-attendre

• La présidence de George H.W. Bush

George H. W. Bush (Bush père), est président de janvier 1989 à janvier 1993. Après la Deuxième guerre, il s'installe au Texas où il œuvre dans le secteur pétrolier.

Il est bien intentionné par moments et fait adopter quelques lois à portée nationale dont le « *Clean Air Act* » dans le but de protéger la couche d'ozone, réduire la pollution urbaine et l'émission de substances toxiques dans l'air⁵. La désinformation de l'industrie fossile, un intérêt limité dans la population et un Congrès réfractaire ne permettent pas de résultats concrets sur la scène internationale. Avoir signé l'accord de Rio de 1992 ne lui cause pas de problème puisqu'il est non contraignant. Il ne sera d'ailleurs pas ratifié par les élus.

Également, son pays ne veut pas des contraintes qu'imposerait une entente portant sur une réduction des GES, une contribution financière aux pays moins nantis ou à ceux qui écopent le plus des émissions de GES que les pays développés émettent sans vergogne.

Bush rentre donc dans le rang et affirme qu'il est hors de question de laisser qui que ce soit dicter à son pays la moindre politique environnementale sur les émissions de GES même si son pays est le plus grand pollueur au monde. Il déclarera de manière péremptoire :

« Le mode de vie américain ne se négocie pas. Point final »6.

• Le Protocole de Kyoto (1997)

A suivi le **Protocole de Kyoto** en décembre 1997. C'est un accord international, visant la <u>réduction des émissions de gaz à effet de serre</u>, qui vient s'ajouter à la <u>Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques</u> dont les pays participants se rencontrent une fois l'an depuis 1995. Bill Clinton, président de 1993 à 2001, contribue positivement à cet accord et le signe mais il sera rejeté à l'unanimité par le Sénat. Ses prises de position en faveur du climat furent toutes plombées par le Congrès.

La présidence de George W. Bush

George W. Bush, président de janvier 2001 à janvier 2009, suit les traces de son père et ne fait pas de vague. Il refuse, d'ailleurs, de ratifier le Protocole de Kyoto que Clinton avait pourtant signé en 1993 et ne fait finalement rien qui vaille en faveur de l'environnement. <u>Il dit</u>, d'ailleurs, que : « Le mode de vie américain, c'est sacré. »

Il est conscient que la Chine et l'Inde sont deux puissances montantes ne serait-ce qu'à cause de leur population qui excède 1,3 milliard d'habitants et 1,1 milliard d'habitants respectivement en 2005. Ces pays lui servent donc de prétexte pour justifier son inaction :

« Comme vous le savez, je suis opposé au protocole de Kyoto parce qu'il exempte 80 % du monde, notamment des pays très peuplés tels que la Chine et l'Inde, et parce qu'il porterait gravement atteinte à l'économie des États-Unis. [...] Le protocole de Kyoto constitue un moyen injuste et inefficace de faire face aux préoccupations relatives aux changements climatiques mondiaux ».

⁵ https://www.epa.gov/clean-air-act-overview/1990-clean-air-act-amendment-summary

 $^{6\ \}underline{\text{https://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201705/19/01-5099629-negos-sur-le-climat-washington-acteur-incontournable-et-inconstant.php}$

Pendant ce temps, l'opinion publique évolue malgré tout. Faute d'appui au niveau fédéral, certains États et grandes villes continuent d'assurer la relève en faveur du climat.

On assiste aussi à une radicalisation du parti républicain avec l'arrivée du *Tea Party* dans la mouvance de la crise économique et financière de 2008 à 2010. Le virage à droite qui se dessine relègue le dossier climatique, déjà très loin dans leurs priorités, aux calendes grecques.

La présidence de Barack Obama

Puis c'est l'arrivée de Barack Obama en janvier 2011, le premier président Noir dans l'histoire des États-Unis. Il n'en fallait pas plus pour que le racisme, omniprésent dans le pays et particu-lièrement marqué dans la clientèle républicaine, incluant les élus, contribue au torpillage des efforts de celui-ci pour faire face à la crise climatique. Il devra fonctionner par décrets pour faire progresser ses dossiers.

• La présidence de Donald Trump

La présidence de Donald Trump fut une véritable catastrophe environnementale et climatique que nous avons tous vécue en direct.

La présidence de Joe Biden

L'arrivée de Joe Biden est un véritable rayon de soleil même si les Républicains, dont le courage n'est pas la première vertu, préfèrent continuer à vivre sous l'influence toxique de Donald Trump. Ils ne lui font pas de cadeau.

J'apprends à apprécier Joe Biden lors de la campagne électorale de 2020. Il reste au-dessus de la mêlée pendant que son adversaire mène une campagne de caniveau. Il démontre qu'il a la stature d'un chef d'État, attitude qu'il maintient lors de la transition du 4 novembre au 20 janvier et par la suite.

Il ne carbure pas au sondage du jour, il comprend que la crise climatique est l'enjeu du XXI^e siècle et il agit en conséquence. Il ne freine pas parce que l'opposition républicaine trumpiste lui met les bâtons dans les roues. Au contraire, il accélère, ce qui déroute ses opposants. Son programme était ambitieux avant l'élection et il l'est davantage depuis qu'il est président. Le monde entier était en attente d'un chef d'État et toute porte à croire qu'on l'a trouvé. Il y a matière ici pour un autre article.

Mais cela reste fragile car il faut se rappeler qu'il y aura des élections de mi-mandat en novembre 2022.

Le Canada

Un peu d'histoire

Le gouvernement fédéral crée le ministère de l'Environnement, Environnement Canada (EC), en 1971. C'est initialement un regroupement de certaines organisations existantes : le Service canadien de la faune créé en 1947, la Division des relevés hydrologiques du Canada en 1908 et le Service météorologique du Canada en 1871. En 2015, l'appellation d'usage devient Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) même si le nom officiel est toujours Environnement Canada.

Dans le milieu des années 1990, le gouvernement fédéral est aux prises avec des déficits record (~45 G\$) et le Premier Ministre Jean Chrétien décide de sabrer dans les dépenses publiques. La plupart des ministères écopent à des degrés divers mais nettement moins que le déjà petit ministère de l'Environnement qui voit son budget amputé de 38 % sur trois ans. Cela en dit long sur les priorités gouvernementales.

Puis, celui-ci nomme Christine Stewart, Ministre de l'Environnement en juin 1997. Dans les milieux intéressés, on sait tous que rien ne sortira de son ministère pendant son mandat. Il la remplace ensuite par David Anderson de la Colombie-Britannique en août 2003 en vue de l'élection du printemps 2004. M. Anderson est très crédible dans les milieux environnementaux mais il arrive trop tard pour réaliser quoi que ce soit. Il a servi de caution morale à Jean Chrétien.

C'est aussi l'époque où le Canada aime bien se comparer favorablement aux États-Unis qui se traînent les pieds mais il ne sort pas grand-chose du gouvernement canadien si ce n'est des discours creux. La table est mise pour l'arrivée de Stephen Harper... une très longue décennie.

> La décennie de Stephen Harper

Le parti Conservateur est le fruit d'une fusion entre l'Alliance canadienne, très à droite, et le parti Progressiste-conservateur plus près du centre-droit en 2003. L'influence de la branche allianciste l'emporte lors de la fusion de sorte que la nouvelle entité prend le nom de parti Conservateur (on fait sauter le terme progressiste) et les membres choisissent S. Harper, le chef de l'Alliance, pour diriger ce nouveau parti. Député d'une circonscription de Calgary, le centre nerveux albertain des énergies fossiles, il met la promotion de ces énergies fossiles au cœur de ses mandats. Il est Premier Ministre du Canada de février 2006 à novembre 2015.

• Stephen Harper à l'international

Lorsqu'il arrive au pouvoir, le Canada a généralement une bonne réputation en environnement à l'international pour ses discours vertueux; sur le fond, il faut repasser. Quant à S. Harper, son arrivée n'augure rien de bon pour ce qui est des enjeux climatiques. Il ne tarde d'ailleurs pas à afficher ses couleurs. Ses discours représentent un changement de cap de 180 degrés par rapport à ceux des gouvernements précédents.

Février 2006, Stephen Harper devient Premier Ministre. Mme Rona Ambrose, la nouvelle Ministre de l'Environnement, répète à qui veut l'entendre que les objectifs à atteindre, dont entre autres une baisse de 6 % des gaz à effet de serre (GES) entre 1990 et 2012, sont « irréalistes et inaccessibles ».

La table est mise pour la <u>Conférence de Nairobi (COP 12)</u> en novembre 2006. Le gouvernement canadien annonce qu'il souhaite « réviser » (torpiller serait nettement plus exact) le Protocole de Kyoto qu'il qualifie de

« complot socialiste qui vise à soutirer des fonds aux pays les plus riches »

Harper ne veut rien savoir d'échéanciers ou de cibles contraignants de réduction de GES ni de contribution à un fonds pour aider les pays défavorisés ou touchés de plein fouet par les dérèglements climatiques. Il est parfaitement aligné sur les États-Unis. De son côté, le Québec maintient son engagement de respecter les exigences du Protocole de Kyoto, ce qui nous

réjouit, mais le gouvernement canadien refuse d'épauler financièrement l'État québécois dans ses efforts.

Harper affirme que les changements climatiques demeurent l'une de ses priorités... pure hypocrisie. Le 20 septembre 2006, devant l'*Economic Club* de New York, affirme :

« Nous sommes en tête des pays du G7 pour le rendement économique et fiscal et une superpuissance énergétique émergente, le seul producteur stable et en plein essor de cette marchandise rare, dans un monde instable. »

Il affirme que le Canada est 7° au monde pour la production de pétrole, 3° pour le gaz et que les sables bitumineux de l'Alberta recèlent les deuxièmes plus importantes réserves de pétrole au monde. Notons que le Canada est aussi, à cette époque, le premier fournisseur de pétrole et de gaz des États-Unis.

Il n'a pas beaucoup de considération pour les Nations Unies et les institutions internationales. En 2009, <u>il quitte New York, la veille de l'assemblée générale de l'ONU, pour assister à l'ouverture d'un resto de bouffe rapide (alias malbouffe) en Ontario</u>.

• Candidature au Conseil de sécurité de l'ONU

En 2010, le Canada soumet sa candidature pour l'obtention de l'un des postes électifs (non permanent, mandat de deux ans) au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. <u>Harper se surpasse</u> en baratinage :

« Ces idéaux, ainsi que la conscience aiguë des grandes préoccupations de la communauté internationale, en particulier celles des pays en développement, continuent d'animer le gouvernement du Canada, le gouvernement que je dirige aujourd'hui. Et ces idéaux ont le soutien enthousiaste de la population canadienne. »

Le Canada retire sa candidature avant le troisième tour de vote (secret) s'évitant ainsi une humiliante défaite prévisible face au Portugal. C'est la première fois depuis 1948 que les pays membres de l'ONU ne font pas confiance au Canada pour un tel poste.

• Retrait du Protocole de kyoto

Le 12 décembre 2011, le Canada se démarque négativement une fois de plus en devenant le premier et le seul pays à se retirer officiellement <u>du Protocole de Kyoto</u>, décision qui entrera en vigueur le 12 décembre 2012, après le préavis obligatoire d'un an. Le Ministre de l'Environnement, Peter Kent, déclare que respecter Kyoto implique des choix « **radicaux** » et « **irresponsables** ». De plus, Les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil ne sont pas contraints de limiter leurs émissions de GES.

Le gouvernement canadien ne tient aucunement compte des coûts colossaux en santé, en environnement, au Canada et dans le monde, liés à toute cette pollution dont il se fait le promoteur. Alignement total sur la politique des États-Unis, ce qui sera la norme sous Stephen Harper.

Des cibles non atteintes

Lors du Sommet de Copenhague de 2009, le Canada s'engage à réduire de 17 % par rapport aux niveaux de 2005 ses émissions de GES pour l'ensemble de l'économie et ce, d'ici 2020. Cette cible internationale a été <u>inscrite dans l'Accord de Copenhague</u> et transposée dans la *Stratégie fédérale de développement durable* de 2010 de Stephen Harper. Pas de surprise ici, ce ne sera pas atteint.

Sous Stephen Harper, le Canada s'est aussi engagé à réduire les GES de 30 % en 2030 en prenant comme référence l'année 2005. Les pays sérieux ont pris 1990 comme année de référence tel qu'adopté à Kyoto. Pourquoi avoir choisi 2005 ? Parce que les émissions de GES ont augmenté de 21 % au Canada pendant cette période, rendant la cible nettement plus facile à atteindre⁷. L'an 2030 ? c'est loin et Harper ne mettra aucune initiative en place pour atteindre cette cible.

Le Bureau du Vérificateur général (BVG)

Dans son rapport de mai 2012, le BVG conclut :

- Depuis 1992, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de divers accords et plans, à réduire les GES. Or, les émissions ont augmenté et atteignent 690 millions de tonnes en 2009, ce qui est 24 % supérieur à la cible de Kyoto.
- Dans son rapport remis aux Nations Unies en avril 2010, le gouvernement reconnaît avoir délibérément exclu la hausse de 20 % de l'émission des GES provenant des sables bitumineux en 2009.
- En 2010, les nouveaux engagements du gouvernement sont de réduire de 17 %, d'ici 2020, les émissions de GES par rapport à ceux de 2005... Le BVG conclut que ECCC « n'a pas un plan de mise en œuvre approprié ». Dans les faits, cet engagement ne sera pas atteint... une fois de plus.
- En février 2012, seul le secteur des transports est assujetti à une réglementation des émissions de GES. Le secteur gazier et pétrolier ? Il ne fait l'objet d'aucune réglementation. Puisqu'il faut jusqu'à cinq ans pour mettre en place les mécanismes de règlementation, le BVG estime peu probable l'atteinte de la cible de 2020.

En 2012, lors du Sommet de **Rio+20**, on retrouve le Canada dans le camp des <u>bêtes noires du Sommet</u>. Le gouvernement Harper s'oppose à des propositions sur le développement durable touchant les subventions aux énergies fossiles et à l'amélioration de la protection de la biodiversité en haute mer.

On ne compte plus le nombre de *Prix fossile du jour* décerné au Canada lors de rencontres internationales sur le climat auxquels s'ajoutent les *Prix fossile colossal* remis aux pays qui nuisent le plus aux pourparlers sur le climat. Le Canada de Stephen Harper y a un abonnement⁸.

^{7 &}lt;a href="https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2020/emissions-gaz-effet-serre-fr.pdf">https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2020/emissions-gaz-effet-serre-fr.pdf

⁸ Prix fossile de l'année à Copenhague

Stephen Harper au Canada

Les politiques perverses de Harper pour le climat ne se limiteront pas à la scène internationale. Au Canada, c'est aussi le désastre. D'abord, il attaque la Science de plein fouet :

- Il interdit aux scientifiques du gouvernement fédéral de donner des entrevues aux journalistes sur leurs travaux sans l'autorisation de son administration arguant que, puisqu'ils sont des employés de l'État, celui-ci a la responsabilité de s'assurer que ce qu'ils diront sera conforme aux politiques gouvernementales. Cela a commencé en 2007 pour ceux d'Environnement Canada (EC) : aucune communication à l'externe sans avoir obtenu l'aval du Service des communications du ministère.
 - Dans les faits, l'obtention de ces autorisations prend souvent plusieurs mois, lorsqu'elles arrivent, coûtent cher aux demandeurs en soi-disant *frais de recherche* et les réponses préparées par les scientifiques sont édulcorées ou censurées par le bureau du Ministre pour être conformes à la doxa *harpérienne*⁹.
- Les demandes des journalistes pour l'obtention de documents, et pas seulement en environnement, subissent le même sort et sont régulièrement caviardés.
- Son administration cherche à empêcher ses scientifiques, lorsqu'ils participent à des projets de recherche conjoints avec des collègues d'autres pays, de rendre publics les résultats de ces travaux¹⁰.
- Les scientifiques en sont rendus à manifester dans la rue.
- En 2011, EC doit encaisser la coupure de 800 postes, soit 11 % de la main-d'œuvre, dont 200 scientifiques. L'Actualité a aussi produit un résumé des principales bourdes de Harper dont la <u>nomination d'un créationniste</u> comme ministre des Sciences et Technologies. Que les temps sont durs pour la Science!
- Certains ministères, tel Environnement Canada, procurent du financement à des ONG environnementales. Harper est irrité car plusieurs d'entre elles critiquent ses politiques pro-fossiles. En 2012, il leur déclare la guerre et annonce qu'il va leur couper les vivres.
- En 2014, l'Agence du Revenu du Canada cible, comme par hasard, les organismes environnementaux reconnus comme organismes de bienfaisance. En effet, la loi leur interdit de dépenser plus de 10 % de leurs fonds en activités à caractère politique. Or, critiquer le gouvernement Harper pour ses politiques sur le climat et l'environnement en fait partie¹¹.

^{9 &}lt;a href="https://www.theglobeandmail.com/news/politics/ottawa-muzzling-scientists-panel-tells-global-research-community/article4092468/#dashboard/follows/">https://www.theglobeandmail.com/news/politics/ottawa-muzzling-scientists-panel-tells-global-research-community/article4092468/#dashboard/follows/

¹⁰ https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/601274/scientifique-ottawa-Harper

 $^{{\}bf 11} \ \underline{\text{https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/564952/environnement-projet-financement-coupes-vivres-stephen-} \\ \underline{\text{Harper}}$

 Le gouvernement Harper ferme sept des onze bibliothèques scientifiques du ministère Pêches et Océans Canada. Livres et revues sont jetés pêle-mêle dans des conteneurs sans, parfois, que les scientifiques eux-mêmes soient au courant. Officiellement, seuls les documents doubles sont jetés mais personne n'est dupe¹². Plusieurs équipes de recherche sont démantelées ou leur capacité de travail considérablement diminuée suite à ce saccage qui est vite qualifié de libricide.

Source



- En 2013, Harper qualifie les sables bitumineux de « ressources renouvelables ».
- En octobre 2014, Harper refuse de rencontrer Nicolas Hulot, l'envoyé spécial de François Hollande, dans le cadre de sa tournée à travers le monde pour préparer le Sommet de Paris (COP 21) qui aura lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015. 13
- L'administration de Stephen Harper est très opaque et très centralisatrice. Même la très réputée revue scientifique Nature critique la censure harpérienne face aux scientifiques en 2010 et en 2012¹⁴.

Le très sombre bilan de l'ère Harper

Et on pourrait continuer encore longtemps mais l'essentiel y est. Harper justifie ses positions face au climat ou à l'environnement en général à l'absence d'efforts concertés internationaux. Si les grands pollueurs que sont les États-Unis, la Chine et d'autres ne font rien, il a alors le prétexte parfait pour continuer le saccage de l'environnement tant au Canada que dans le monde entier par l'émission croissante de GES, particulièrement ceux provenant des très polluants sables bitumineux.

En réalité, il fait tout ce qu'il peut pour développer les industries fossiles qui font la prospérité de l'Alberta. Paradoxalement, il fait de la souveraineté de l'Arctique l'une de ses priorités tout

¹² https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/01/08/le-canada-s-attaque-a-son-patrimoine-scientifique 4344475 3244.html et

http://lesamisdurichelieu.blogspot.com/2014/01/le-saccage-des-bibliotheques.html

https://cetacesetfaunemarine.wordpress.com/2015/01/08/le-canada-accuse-de-detruire-son-patrimoine-scientifique/

^{13 &}lt;a href="https://www.latribune.ca/opinions/nous-nous-sommes-tant-aimes-86c838852860fc462bed8cd6053448b3">https://www.latribune.ca/opinions/nous-nous-sommes-tant-aimes-86c838852860fc462bed8cd6053448b3

¹⁴ https://www.nature.com/articles/483006a

en sachant que les GES sont à l'origine de la fonte de la banquise arctique, laquelle fonte attise la convoitise des autres pays, <u>dont la Chine</u>.

Les Républicains et les Conservateurs ont beaucoup en commun dont un appui total aux industries fossiles et une méfiance viscérale envers la Science car les faits qu'elle met de l'avant dérangent au plus haut point leur agenda politique. Si George W. Bush a donné le ton pendant sa présidence, Stephen Harper s'en est inspiré pour atteindre des sommets inégalés : les scientifiques du gouvernement muselés, leurs rapports édulcorés, les laboratoires en environnement fermés ou leurs budgets coupés, des agences décisionnelles, comme l'Agence nationale de l'Énergie, noyautées de représentants des industries fossiles, etc.

C'est une décennie de grande noirceur environnementale et climatique dont les méfaits se font cruellement sentir encore aujourd'hui.

Justin Trudeau

Et qu'en est-il de Justin Trudeau qui est Premier Ministre depuis le 23 octobre 2015 ? Beaucoup de phrases creuses et bien peu de progrès comme on le verra dans les pages suivantes.

Son patronyme l'aide à se faire élire comme député de la circonscription de Papineau à Montréal en 2008 et contribue à le propulser à la tête du parti Libéral du Canada en avril 2013. Il est élu à la tête d'un gouvernement majoritaire le 19 octobre 2015. Succédant à une sombre décennie de gouvernements conservateurs sous Stephen Harper, bien des gens soucieux d'environnement et préoccupés par les enjeux climatiques y voient une grande bouffée d'air frais dans le paysage politique. Cette perception est renforcée lorsqu'il intervient à la COP-21 de Paris le 30 novembre 2015. Son discours séduit et sa conclusion « Le Canada est de retour » suscite enthousiasme et espoir.

On voit initialement des mesures encourageantes comme celles de permettre aux scientifiques fédéraux de partager le fruit de leurs recherches avec les journalistes et un meilleur financement de la science dans la fonction publique fédérale. Mais cette hirondelle ne fait pas le printemps.

Des attentes déçues

Justin Trudeau est-il à la hauteur des attentes qu'il suscite ? Hélas, non. Le ciel s'assombrit même à la COP21 de Paris alors que le Réseau action climat international décerne au Canada la deuxième place pour le Prix fossile du jour pour les :

« ... hésitations des négociateurs canadiens relativement à l'inclusion dans l'accord final d'une clause assurant une compensation financière aux nations pauvres pour les dommages causés par le réchauffement climatique »

Ma méfiance¹⁵ envers Justin Trudeau est renforcée à la lecture de cet <u>article</u> du magazine MacLean's. Le 28 juin 2015, moins de quatre mois avant l'élection, Trudeau appelle <u>David Suzuki</u>, scientifique et environnementaliste bien connu, pour lui faire part du programme libéral

¹⁵ Des amis européens avec qui j'en discute sont encouragés par ce politicien peu connu, jeune et *beau gosse*, qui s'appelle Trudeau et qui contraste avec S. Harper. Je les mets en garde et leur dis que cet ex-professeur d'Art dramatique est un homme d'apparence et d'image. Pour le contenu, on repassera et j'attends toujours... d'autant plus que les faits m'ont amené à développer une méfiance viscérale envers cette famille Trudeau.

en environnement, lequel doit être rendu public le lendemain. La conversation tourne au vinaigre car le <u>programme de Trudeau</u> prévoit le développement des sables bitumineux, toujours maquillé en développement économique, et l'appui au pipeline Keystone XL. Quant au rejet du pipeline Northern Gateway, la Cour d'Appel fédérale avait déjà annulé son approbation. Reconnaître la décision du tribunal le fait bien paraître.

Suzuki dit à Trudeau que son agenda n'est que politique et qu'il vise à faire des gains en Alberta. Ce dernier, irrité, rejette ses propos et les qualifie de conneries moralisatrices (sanctimonious crap). Suzuki le traite alors d'idiot (twerp). À ne pas inviter à la même fête.

Suzuki affirme que Trudeau désire son appui à ce programme et ce dernier que cet appel en est un de courtoisie. Je suis davantage porté à croire Suzuki car Trudeau aurait pu faire de tels appels à bien d'autres sommités environnementales, ce qu'il n'a visiblement pas fait.

Personnellement, je ne suis pas déçu de J. Trudeau car je n'ai jamais eu la moindre confiance en lui. Suzuki se réjouit tout de même de l'élection d'un gouvernement libéral en octobre 2015 même s'il dira quelques mois plus tard :

« Je m'attends à être déçu [de Justin Trudeau], mais c'est ça la politique ».

C'est ça ou les Conservateurs d'Andrew Scheer, digne successeur de Stephen Harper. Faute de pain, on mange de la galette...

Le 22 avril 2016, Trudeau se rend au siège de l'ONU à New York pour signer l'Accord de Paris. Il <u>déclare</u> pompeusement :

« Aujourd'hui, avec ma signature, je vous donne ma parole que les efforts du Canada ne cesseront pas. Les changements climatiques testeront notre intelligence, notre compassion et notre volonté. Mais nous serons à la hauteur du défi. »

La réalité ? À peine un an plus tard, Trudeau aura approuvé la construction ou l'agrandissement de trois oléoducs partant de l'Alberta. Le gratin fossile salive devant un tel festin.

• Un prix qui dit tout

En mars 2017, Trudeau se rend à Houston pour recevoir « **le prix du leadership mondial en matière d'énergie et d'environnement** » de la CERAWeek (<u>Cambridge Energy Research Associates</u>), événement qualifié de Davos de l'énergie, pour avoir approuvé ces trois oléoducs. On y retrouve, bien sûr, toute l'élite des énergies fossiles.

Voici un extrait de son discours à l'occasion de la remise de ce prix, extrait provenant de la <u>version officielle</u> fournie par le Bureau du Conseil privé. J'ai mis en caractères gras certains passages particulièrement révélateurs :

« ...nous sommes en voie d'entreprendre trois nouveaux projets d'oléoducs qui aideront à relier l'industrie pétrolière du Canada aux marchés énergétiques du monde entier.

Le premier, l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan, partira de l'Alberta, traversera les Rocheuses et atteindra le Pacifique. Le deuxième, l'oléoduc Keystone XL de TransCanada, qui a récemment été approuvé par le président

Trump, transportera le pétrole brut canadien vers des raffineries situées ici, au Texas. Et le remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge permettra aussi le transport de pétrole vers le sud. Ces projets ambitieux contribueront grandement à assurer la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord pour des années à venir.

Je ne m'en cache pas : nous sommes fiers de cela. C'est le progrès. C'est important. Comme je l'ai dit durant cette première visite à la région pétrolière en 2012 : aucun pays ne trouverait 173 milliards de barils de pétrole pour simplement les laisser enfouis dans le sol. Cette ressource sera exploitée... »

« ...Il arrivera un jour, **un jour lointain**, mais qui viendra inévitablement, où les sources traditionnelles d'énergie ne seront plus nécessaires... ».

Un tel discours lui vaut tout naturellement une ovation. Et qu'en est-il de ces trois projets d'oléoducs qui font la fierté de Justin Trudeau ?

Les trois oléoducs promis par Justin Trudeau

La canalisation 3 d'Enbridge

Ce vieil oléoduc part de l'Alberta et se rend jusqu'à Superior (Wisconsin), près de la pointe ouest du lac Supérieur. Construit en 1961, il inquiète d'autant plus qu'il n'est plus dans sa prime jeunesse et qu'il a fait l'objet, selon Enbridge, de quelque « **900 anomalies d'intégrité** » au fil des ans; notamment de la corrosion et la fissuration de joints. Le plus tristement célèbre déversement est celui qui a touché Grand Rapids (Minnesota) et la rivière Prairie avoisinante : plus de six millions de litres répandus dans l'environnement en faisant le plus important déversement sur terre à se produire dans l'histoire du pays.

Dans les faits, Enbridge veut construire un oléoduc de plus grande capacité, *nettoyer* le vieil oléoduc, le sceller et le laisser pourrir sur place. L'opposition est très forte et les contestations devant les tribunaux n'en finissent plus. On y retrouve une coalition d'intérêts divers : des groupes environnementaux, des Premières Nations qui invoquent à bon droit de vieux traités, des propriétaires terriens qui s'opposent au passage du nouvel oléoduc sur leurs terres (on n'est plus en 1961), des élus et la population en général de plus en plus sensibilisée à la crise climatique. Aussi, un très grand nombre des propriétaires terriens (94 %) refuse qu'Enbridge laisse pourrir le vieux pipeline sur place, voire sur leurs terres.

Ajoutons à cela que la réputation d'Enbridge laisse à désirer pour ce qui est de la gestion de ses oléoducs. Le désastre de la rivière Kalamazoo au Michigan (canalisation 6B) a coûté plus de 1 G\$ (US) à nettoyer et s'est étalé sur une décennie. Trop vieux pour être réparé, il en coûtera 1,6 G\$ (US) pour le remplacer.

Le résultat ? Le projet piétine et les coûts à venir augmentent constamment car le sort de cette canalisation 3 n'est pas encore scellé. Notons que la portion canadienne est terminée et que c'est aux États-Unis que le projet est parsemé d'obstacles.

L'achat par Ottawa de l'oléoduc Trans Mountain (TMX)

D'entrée de jeu, ce projet est <u>vertement critiqué</u> par la classe politique, les gens soucieux de l'environnement et du climat et une grande majorité de citoyens. Personne ne peut concilier

l'achat de cet oléoduc d'âge vénérable, entré en opération en 1953, et les soi-disant priorités climatiques de Justin Trudeau. Comment tout cela a-t-il débuté ?

En 2013, Kinder Morgan entreprend les démarches pour construire un deuxième oléoduc parallèle au premier qui permettrait de presque tripler la capacité totale de l'ensemble qui passerait de 300 000 à 890 000 barils par jour. Sauf le gratin pétrolier, politique et une majorité de la population albertaine, rares sont ceux qui appuient ce projet. De fait, en 2016, Premières Nations et le gouvernement de la Colombie-Britannique s'opposent au projet pour des raisons environnementales. Leurs préoccupations vont des mesures qui seraient prises en cas de déversement, à l'accroissement du nombre de navires sur la côte ouest près de Vancouver où aboutissent les oléoducs et à leur impact sur la faune marine. L'absence d'entente conduit l'entreprise à renoncer au projet en mai 2018.

Trudeau annonce alors l'achat de ce vieil oléoduc au coût de 4,5 G\$, soit plus du double de sa valeur marchande. Son objectif est de réaliser le projet et de revendre le tout une fois complété. Les actionnaires de Kinder Morgan approuvent la vente à 99 %; ils devaient être morts de rire devant un tel cadeau.

Quelle justification pourrait se cacher derrière cet achat insensé? Les banques canadiennes. Dans un article fouillé d'octobre 2019, le journal <u>The guardian nous apprend</u> que le financement des projets d'exploitation des sables bitumineux est dominé par les banques canadiennes avec, en tête, la Banque royale et la Toronto Dominion.

Trudeau ne fait pas les choses à moitié dans ce dossier. Champion du baratinage, du mensonge et de l'hypocrisie, il ajoute :

« Nous savons que nous pouvons commercialiser nos ressources de manière plus sûre et plus responsable tout en atteignant nos objectifs en matière de changement climatique ».

Il se fait aussi le champion de l'ultracrépidarianisme :

« Notre décision s'appuie sur un débat rigoureux, sur la science et sur des preuves établies »

Le projet d'agrandissement est estimé initialement à 7,4 G\$ en 2018. En février 2020, nous en sommes à 15,6 G\$ selon le Directeur parlementaire du budget. « **C'est dans la fourchette des scénarios** », affirme le Ministre des Finances, Bill Morneau. Une folie d'ampleur historique : Kinder Morgan ne demande même pas l'aide du gouvernement.

Trudeau y ajoute une surdose de mépris en affirmant que les profits, une fois le tout vendu, seront investis dans la lutte aux changements climatiques.

Les contribuables récupéreront-ils leur argent ? Pour Yves Giroux, le Directeur parlementaire du budget, <u>il y a des bémols</u> : assisterons-nous à un resserrement des politiques sur le climat dans les années à venir ? Aucun doute pour moi et quiconque suit l'actualité climatique depuis longtemps.

L'entreprise a un certain nombre de contrats (insuffisants) pour des périodes de quinze à vingt ans mais sans plus. Qu'en sera-t-il par la suite sachant que l'espérance de vie d'un tel tuyau est d'environ 75 ans et que le coût des énergies propres et renouvelables est déjà inférieur à celui des énergies fossiles dès maintenant dans plusieurs parties du monde ? Va-t-on vouloir le laisser pourrir sur place comme Enbridge veut le faire aux États-Unis pour sa vieille canalisation 3 ? Qui va payer pour tout ça ?

Dans un <u>rapport du Centre canadien de politiques alternatives</u> (CCPA) publié en octobre 2020, l'auteur, J. David Hugues, un géologue de 40 ans d'expérience dans les ressources énergétiques canadiennes, affirme que ce projet ne sera pas rentable et que l'idée de financer la transition énergétique par un oléoduc est un leurre. J'ajoute sans la moindre hésitation que ce fiasco était totalement prévisible d'entrée de jeu.

David Anderson, ex-Ministre de l'Environnement sous Jean Chrétien et Paul Martin, <u>écrit à six Ministres</u> du gouvernement Trudeau pour critiquer la rationalisation économique derrière l'appui à ce projet.

L'oléoduc Keystone XL

Janvier 2021, le président Biden confirme un engagement électoral et annonce l'abandon du projet Keystone XL. Trudeau proteste pour la forme car il est en porte-à-faux dans ce dossier comme dans tant d'autres. La cohérence n'est pas son point fort.

En Alberta, Jason Kenney rue dans les brancards. Son gouvernement s'est dangereusement engagé financièrement auprès de T.C. Energy, le promoteur du projet, en <u>investissant</u> (ou gaspillant) 1,5 G\$ en capital en 2020 en plus d'offrir une garantie de prêt de 6 G\$ en 2021¹⁶. C'est éminemment risqué, le moins que l'on puisse dire, sachant que Joe Biden avait annoncé qu'il annulerait ce projet dès son arrivée s'il était élu. Ses raisons sont climatiques mais elles le servent aussi politiquement car son pays est maintenant auto-suffisant en pétrole.

Aussi, dans le budget albertain présenté le 25 février dernier 2021, on retrouve que la perte liée à la location de wagons pour le transport du pétrole atteint 2,3 G\$... pour le moment car il s'agit d'une estimation.

La dernière trouvaille du milieu fossile ? Demander au gouvernement fédéral de <u>dépenser des</u> <u>dizaines de milliards de dollars</u> pour séquestrer artificiellement le dioxyde de carbone déjà présent dans l'atmosphère alors que la technologie reste encore à maîtriser. L'industrie fossile, avec Jason Kenney en tête, veut continuer à émettre du CO₂ d'une main et l'enlever de l'autre... tout ça, bien sûr, à coup de colossales sommes d'argent que nous devrons tous payer. Il se comporte en pyromane qui prétend pouvoir continuer à allumer des incendies parce qu'il a appelé les pompiers.

Les leçons à retenir

Derrière le sort de ces trois projets dont Justin Trudeau est si fier en 2017, il faut d'abord et avant tout retenir ceci. Prosaïquement :

- les États-Unis sont devenus le plus important producteur mondial de pétrole;
- ils ne dépendent plus du pétrole ou du gaz albertain pour subvenir à leurs besoins;
- les rôles sont inversés et ce sont les États-Unis qui alimentent le Canada en pétrole et en gaz.

 $^{16\ \}underline{https://financialpost.com/commodities/energy/alberta-taxpayers-wont-be-on-hook-for-much-more-than-1-3-billion-for-defunct-keystone-xl$

- il y a surabondance d'offre de pétrole et de gaz dans le monde;
- l'Alberta est loin des marchés asiatiques et européens;
- le pétrole des sables bitumineux est le plus cher et le plus polluant à produire.

Ajoutons que le monde a changé et que l'accumulation de catastrophes d'ampleur historique a sonné un réveil climatique à l'échelle de la planète. Tout observateur de la scène tant politique, qu'économique et environnementale le sait depuis de nombreuses années. Justin Trudeau, et même Stephen Harper avant lui, le savait lorsqu'il a été élu Premier Ministre pour la première fois en octobre 2015.

Ce qui précède est un mélange d'erreurs et d'horreurs. Trudeau avait une occasion exceptionnelle de donner un solide coup de barre en 2015 et de faire savoir à l'Alberta que l'époque du fossile, aussi cher que polluant, était révolue et qu'il était prêt à épauler cet État fédéré à effectuer une transition rapide de son économie. Il ne se serait certainement pas fait d'amis là-bas mais l'Alberta aurait commencé à effectuer un nécessaire virage qui lui coûte d'autant plus cher qu'il tarde à venir. Mais, pour cela, il aurait fallu que Trudeau ait la stature d'un chef d'État et non d'un politicien¹⁷.

Mais l'aura du *beau gosse* pâlit lorsque les gens se rendent compte que « **Le Canada est de retour** » de Justin Trudeau est celui de Stephen Harper. Ce qui précède n'est que le début et les critiques continuent de pleuvoir sur Trudeau.

La note du Parti Vert

Deux ans après son élection, le Parti vert accorde un **C**- pour la gestion du dossier climatique; quelques bons points pour le discours et pas de félicitations pour les réalisations. Pour la législation, c'est un **D**. Le gouvernement ne semble pas pressé d'annuler les néfastes lois environnementales adoptées sous le régime Harper¹⁸.

Une hypocrisie sans fin

Le 17 juin 2019, la Chambre des Communes adopte officiellement une <u>motion</u> déclarant l'urgence climatique au Canada. La Ministre de l'environnement, Mme Catherine McKenna, <u>qualifie le changement climatique</u> de « **crise réelle et urgente, d'origine anthropique** ». Mais il ne s'agit que d'une motion purement symbolique... il faut bien enquiquiner les partis d'opposition.

Et que fait le gouvernement de Justin Trudeau le lendemain ? Il approuve officiellement le controversé projet d'oléoduc Trans Mountain (TMX) de Kinder Morgan dont j'ai parlé plus haut. Les 890 000 barils de pétrole bitumineux acheminés quotidiennement de l'Alberta au Pacifique représentent 130 millions de tonnes métriques de CO₂ annuellement. Les groupes opposés à ce projet sont nombreux et déterminés et les épithètes utilisées pour qualifier cette prise de position de Justin Trudeau et de son gouvernement sont loin d'être élogieuses. Trudeau affirme :

« Nous devons créer de la richesse aujourd'hui pour pouvoir investir dans l'avenir. Nous avons besoin de ressources pour investir dans les Canadiens

¹⁷ Voire d'un adulescent comme certains observateurs grinçants le qualifient.

(sic) de sorte qu'ils puissent profiter des occasions générées par une économie en mutation rapide, ici et dans le monde entier. »

Malgré toute l'opposition à ce projet et le ralentissement provoqué par la pandémie de COVID-19, ce projet <u>est en voie de réalisation</u>.

• Les critiques à l'international

Le masque de Justin Trudeau tombe et son vrai visage apparaît. Bill McKibben, environnementaliste très réputé et cofondateur du regroupement environnemental <u>350.org</u> avec un groupe d'étudiants états-uniens est l'un des plus cinglants¹⁹.

En avril 2017, quelques semaines après que Trudeau eût reçu son prix à Houston, McKibben affirme que celui-ci est d'une hypocrisie stupéfiante. Il tient de belles paroles tout en revendiquant le droit de vendre 173 milliards de barils de pétrole, lequel représente près du tiers du budget carbone disponible de la planète si l'on ne veut respecter l'accord de Paris et ne pas dépasser un réchauffement planétaire de 1,5° C. Or, la population du Canada ne représente qu'environ 0,5 % de la population mondiale. <u>Il ajoute</u> :

« Donald Trump est peut-être un sale type dangereux mais il n'est pas d'une stupéfiante hypocrisie... Arrêtez de vous pâmer sur Justin Trudeau. Cet homme est un désastre pour la planète ».

Il a calculé que les diverses approbations touchant oléoducs et gazoducs représentent entre 52 millions et 67 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par année.

Mais McKibben n'est pas le seul et le site <u>Priceofoil.com</u> est aussi très grinçant devant l'hypocrisie du Premier ministre du Canada. Et ce ne sont pas les seuls.

• Le gouvernement fédéral critiqué à l'interne

La commissaire fédérale à l'environnement

Le Canada a très mauvaise presse dans le dossier environnemental et climatique et ce, depuis longtemps.

En octobre 2017, la commissaire fédérale à l'Environnement, Mme Julie Gelfand, déplore amèrement que le Canada se traîne les pieds depuis un quart de siècle, n'a pas de plan d'ensemble pour combattre la crise climatique et ne respecte pas ses engagements internationaux. Le gouvernement a déjà renoncé à atteindre ses objectifs de 2020 et planche sur un éventuel plan pour 2030.

Voici ce qu'elle en pense :

« Ils [les divers gouvernements] ont établi plusieurs cibles dans le passé, et on ne les a jamais atteintes... Et là, on repousse encore à 2030, une nouvelle cible qui va être encore plus difficile à atteindre. ».

Depuis son arrivée, Trudeau n'a pas fait meilleure figure que ses prédécesseurs. Il a bien instauré une taxe sur le carbone mais c'est une goutte d'eau dans l'océan de ce qu'il devrait

¹⁹ Le nom du site fait référence à la concentration de CO_2 à ne pas dépasser, soit 350 ppm. Nous en sommes présentement à 420 ppm.

faire. Ça lui permet tout simplement de se donner bonne conscience et de projeter une image verte; vert très pâle, dis-je. Les apparences et l'image... toujours.

<u>Le Vérificateur général</u>

En mars 2018, on retrouve dans un rapport du Bureau du vérificateur général :

« ...le Canada a déjà raté deux cibles distinctes de réduction des émissions (celle de 1992 de Rio et celle de 2005 de Kyoto). Et il ratera probablement aussi la cible de 2020 de Copenhague. De fait, les émissions rejetées en 2020 devraient dépasser de près de 20 % la cible fixée. »

Tel qu'anticipé par le BVG, il a totalement raté la cible de 2020.

Les subventions aux industries fossiles

Les subventions aux industries fossiles semblent être un secret bien gardé au Canada et donc, difficiles à déterminer. Dans un document de travail de mai 2019 et utilisant des données de 2015 (<u>téléchargeable ici</u> en format pdf), le Fonds monétaire international (FMI) estime les subventions du Canada à 43 G\$ US, soit environ 57 G\$ CA en 2015 (page 35). Dans cet <u>article</u> de mai 2019, La Presse y va avec des données plus détaillées.

Le très crédible <u>Institut international du développement durable</u> a un bureau canadien basé à Winnipeg. Dans son <u>rapport fouillé de 2020</u> sur le Canada, je retiens²⁰:

- « Il faudrait que le gouvernement fédéral augmente la transparence en matière de subventions aux combustibles fossiles » (en caractères gras dans le rapport).
- Le gouvernement s'est doté de divers programmes dont les gestionnaires n'ont peut-être pas compris leur mandat. Mentionnons :
 - Technologies du développement durable Canada (TDDC) : « TDDC a néanmoins financé divers projets pétroliers et gaziers au cours des dernières années. »
 - Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada: « Plusieurs investissements ont été consacrés à l'amélioration des technologies dans le secteur pétrolier et gazier ».

Sur la transparence

- Oléoduc et prolongement de Trans Mountain : « Le manque de données rend extrêmement difficile la quantification des subventions pour le projet Trans Mountain. »
- Pour ce qui est du coût des sept dispositions fiscales pour les entreprises œuvrant dans les énergies fossiles, la réponse est invariablement la même :
 - « Données gouvernementales non accessibles ».

Je peux comprendre que la loi de l'impôt protège les dossiers des entreprises sur une base individuelle mais ne sommes-nous pas en droit de connaître le montant total que cela représente ? Après tout, c'est l'ensemble des contribuables qui paie la facture.

²⁰ J'ai mis en gras certains extraits.

Concernant la <u>politique énergétique</u> dans l'Arctique, le Canada et les États-Unis font état le 20 décembre 2016, un mois avant l'arrivée de Trump, d'une <u>entente</u> pour...

«... mettre en œuvre des initiatives visant à assurer une économie et un écosystème arctiques forts, durables et viables, avec une navigation à faible impact sur l'environnement, une gestion des ressources marines axée sur la science et exempte des risques que peuvent avoir l'activité pétrolière et gazière extracôtière ».

Devons-nous nous réjouir ? Non, l'industrie n'est pas intéressée à forer en Arctique pour le moment car les coûts sont trop élevés. De plus, cette mesure doit être réévaluée à tous les cinq ans. S'annoncer vertueux sans conséquence n'indispose donc pas qui que ce soit. Une fois de plus, Justin Trudeau soigne son image.

• Les subventions aux combustibles fossiles inefficaces²¹

En 2009, le Canada et d'autres pays du G20 s'engagent « à éliminer progressivement et à rationaliser les subventions inefficaces aux combustibles fossiles ». Pendant l'ère Harper (2006 - 2015), rien n'est fait. En novembre 2015, Justin Trudeau confie cette responsabilité au Ministère des Finances (FINA), pour les mesures fiscales, et à ECCC, pour les mesures non fiscales, ce qui implique qu'ils doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

Dans sa <u>déclaration d'ouverture</u> au Comité permanent des finances le 10 mars 2020, le sousvérificateur général et le Commissaire à l'environnement et au développement durable témoigne des « **progrès accomplis** » sur les subventions aux combustibles inefficaces.

Quels sont leurs constats?

<u>En 2017, FINA n'avait pas encore défini ce qu'était une subvention fiscale aux combustibles</u> <u>fossiles inefficace</u>, ne pouvait donc dire combien il y en avait et encore moins donner l'assurance

« ... qu'il avait analysé les incidences sociales, économiques et environnementales de toutes les mesures fiscales pour appuyer la prise de décisions éclairées ».

Lors du suivi de 2019, FINA n'avait toujours pas de définition claire et utile de ce qu'était une subvention inefficace. On avait éliminé certaines subventions mais presque exclusivement en se basant sur des considérations fiscales et économiques. Le Ministère n'a pas tenu compte de l'intégration de certains facteurs économiques, sociaux et environnementaux, dans la prise de décisions à court, à moyen et à long terme.

Et pour ECCC:

- « En 2019, les travaux du Ministère pour recenser les subventions non fiscales inefficaces aux combustibles fossiles étaient encore incomplets et manquaient de rigueur. »
- « Le Ministère a examiné seulement 23 des plus de 200 organisations fédérales pour dresser un inventaire des éventuelles subventions non fiscales... Il n'a

²¹ https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/English/parl_cesd_201904_04_e_43310.html

pas non plus tenu compte de toutes les organisations de subventions à la recherche ni des projets financés par l'État. À notre avis, cela tient en partie au fait que le Ministère a utilisé des définitions imprécises pour orienter ses conclusions. »

- « Faute de définitions claires de ce que sont des subventions inefficaces aux combustibles fossiles et d'avis fondés sur des évaluations complètes présentées aux décideurs, les Ministères ne peuvent pas garantir qu'ils fournissent le soutien nécessaire pour que le Canada respecte son engagement d'ici 2025. »
- ... et la touche finale :
- « Le ministère des Finances Canada et Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas accepté nos recommandations de 2019 qui les invitaient à clarifier leurs définitions d'une subvention inefficace. »

Comment le Canada peut-il respecter un engagement pris en 2009 si, plus d'une décennie plus tard, le gouvernement canadien n'a pas de définition sur ce que l'on entend par subventions inefficaces aux combustibles fossiles ?

Sur le site web de ECCC, le baratin politique inepte est toujours de mise :

« Surveillance des sables bitumineux

L'engagement de veiller à ce que les sables bitumineux soient exploités et surveillés d'une manière responsable sur les plans environnemental et social demeure une priorité pour ECCC. »

• Le débat des chefs du 10 octobre 2019

Nous sommes le 10 octobre 2019, en pleine campagne électorale fédérale, et c'est la soirée du débat des chefs en français. Ces derniers répondent à des questions du public. Mme Élizabeth Darveau, de Trois-Rivières, pose une question très claire aux chefs de parti sur l'environnement. La non-réponse (90 secondes, à visionner ici) de Justin Trudeau, est révélatrice et empreinte de mépris pour l'électorat lorsqu'il dit, entre autres :

«... qu'on doit pouvoir tenir tête contre (sic) ces conservateurs comme Jason Kenney, Doug Ford et les pétrolières... ».

La plantation d'arbres

Toujours lors de cette campagne électorale, Trudeau <u>s'engage à planter deux milliards d'arbres</u> dans la prochaine décennie. Il affirme, dans cette autre baliverne :

« Nous savons que la plantation d'arbres est l'une des meilleures solutions pour un avenir plus vert, a expliqué M. Trudeau dans un communiqué. Les arbres sont durables, renouvelables, et se recyclent eux-mêmes au fil du temps. »

Une fois de plus, il n'y connaît rien et dit n'importe quoi. Au pire, il cherche à tromper. Sans surprise, <u>les fonds n'ont pas suivi²²</u> et, pour une fois, c'est une bonne nouvelle. J'écrivais, d'ailleurs, dans un <u>article précédent</u>:

« La réalité est bien plus complexe. La première chose à retenir est que les arbres absorbent du CO₂ durant leur vie mais le dégage à leur mort et lors des feux de forêt. Il y a d'excellentes raisons de préserver les forêts et de planter des arbres mais ce n'est pas une solution miracle. L'émission Découverte du 29 septembre 2019 présente un excellent reportage, à partir de la 21^e minute, qui fait état de plusieurs facteurs à considérer. C'est très bien expliqué également dans cet article du journal Le Devoir. Il y a une solution infiniment plus efficace pour contrer les effets négatifs du dioxyde de carbone : cesser d'en émettre!

C'était sa nouvelle baguette magique pour nous faire avaler des oléoducs. »

Alain Karsenty, économiste œuvrant dans les politiques publiques affectant les forêts et l'environnement dans les pays en voie de développement, fait le point sur la plantation d'arbres à grande échelle dans cet <u>excellent article</u>. Il soulève ici bon nombre de questions très pertinentes, fait ressortir la complexité du dossier et les approches à suivre pour avoir un certain succès. Ce qu'il faut retenir ici est que se servir de la plantation d'arbres comme baguette magique pour se donner bonne conscience n'est pas une bonne idée. Karsenty écrit :

« Au niveau global, il est difficile d'imaginer de parvenir à compenser l'accroissement annuel du stock de CO₂ atmosphérique sans une réduction massive des émissions (y compris la réduction de la déforestation), compte tenu de la concurrence sur l'usage des terres et des facteurs limitants (eau, autres nutriments...) qui conduisent à réduire la capacité des puits terrestres. »

Candidature au Conseil de sécurité de l'ONU en 2020

Le Canada soumet sa candidature pour un poste au Conseil de sécurité de l'ONU en 2020. Ce pays compte sur sa réputation passée et sur sa présence au sein du G7, du G20, de l'Organisation internationale de la francophonie, du Commonwealth et de l'APEC (Coopération internationale Asie-Pacifique). Mais « Le Canada est de retour » n'a pas eu l'effet escompté et le Canada sera défait au premier tour de scrutin derrière la Norvège et l'Irlande. Tout un camouflet pour Justin Trudeau. Le Canada a-t-il appris de sa défaite de 2010? Visiblement non. L'image et les apparences ne suffisent pas.

• Terre-Neuve et Labrador (TNL) et le pétrole

TNL n'a jamais été l'État fédéré le plus nanti du Canada mais l'exploitation du pétrole en mer lui permet de s'en tirer mieux pendant une quinzaine d'années alors que les redevances représentent jusqu'à 30 % de ses revenus. Puis survient la pandémie de la COVID-19 et la baisse marquée des prix du pétrole. TNL est en très sérieuse difficulté financière au printemps 2020 et

²² Jusque dans son projet de loi C-12 présenté en novembre 2020. Pas encore adopté, on verra ce qu'il en adviendra.

cet État fédéré avise le gouvernement fédéral qu'il n'aura bientôt plus de fonds pour couvrir ses frais incluant le paiement de ses employés. Le fédéral lui vient en aide.²³

Que demande TNL, <u>littéralement en faillite</u>²⁴, au fédéral pour remettre son économie sur les rails ? D'approuver une centaine de plates-formes de forage en mer d'ici 2030. <u>Ottawa en a rapidement approuvé 40</u> et cela, dans une zone de l'Atlantique Nord reconnue riche en biodiversité par l'ONU. Pour accélérer le processus, le gouvernement canadien présente en mars 2020, alors que la pandémie fait son entrée, un projet de règlement ministériel qui :²⁵

« ... vise à améliorer l'efficacité des processus d'évaluation du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier tout en maintenant des normes élevées en matière de protection de l'environnement pour ces projets ».

Le but inavoué est de vider de sa substance le processus d'évaluation environnementale lié à cette exploitation pétrolière en mer. La pandémie va grandement contribuer à effectuer cet exercice en catimini. Le fédéral <u>investit 320 M\$</u> dans ce projet dans un premier temps, ce qui est, d'ailleurs, jugé insuffisant par la pétrolière Husky Energy pour aller de l'avant.

Le jour même où Trudeau <u>autorise trois pétrolières</u> à entreprendre des forages en eaux profondes au large de Terre-Neuve, il annonce que le <u>Canada investit 55 M\$</u> pour protéger la biodiversité dans le cadre de la Conférence virtuelle *One Planet Summit*. Une chose et son contraire, c'était le 11 janvier dernier. Dans le <u>baratin gouvernemental habituel</u>, on retrouve :

« Les projets créeront des emplois sûrs et profiteront à l'économie, tout en soutenant le développement durable et en protégeant l'environnement. »

Comment peut-on protéger l'économie, l'environnement et le climat en exploitant du pétrole dans un milieu marin aussi fragile ???

En juin 2020, le Conseil des Canadiens publie une <u>longue lettre</u>, cosignée par 23 organismes impliqués dans la protection de l'environnement, au Premier Ministre fédéral et à ses Ministres concernés exprimant leurs « **préoccupations** », un euphémisme d'une extrême gentillesse, pour signifier leur désaccord total au financement d'activités fossiles, lesquelles vont totalement à l'encontre des objectifs climatiques du Canada. Rappelons que les objectifs de Trudeau sont toujours ceux définis par Stephen Harper, il n'y a donc pas de quoi pavoiser.

• Le projet de loi C-12²⁶

En novembre 2020, le gouvernement Trudeau propose un projet de loi :

«... concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050 ».

²³ Il n'y a pas que le prix du pétrole à l'origine de ces problèmes financiers, il y a le gouffre financier du projet hydroélectrique de Muskrat Falls, très mal géré, dont le prix a doublé pour atteindre 13 G\$ en 2017 (aucune mise à jour depuis ce temps). Pour un État dont la population est de 500 000 habitants, c'est <u>fiasco total</u>.

^{24 &}lt;a href="https://www.macleans.ca/news/canada/why-the-b-word-bankruptcy-popped-up-in-the-newfoundland-election-campaign/">https://www.macleans.ca/news/canada/why-the-b-word-bankruptcy-popped-up-in-the-newfoundland-election-campaign/

^{25 &}lt;a href="https://www.ledevoir.com/societe/environnement/575559/le-gouvernement-trudeau-veut-accelerer-les-forages-petroliers-en-mer">https://www.ledevoir.com/societe/environnement/575559/le-gouvernement-trudeau-veut-accelerer-les-forages-petroliers-en-mer

^{26 &}lt;a href="https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-12/premiere-lecture">https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-12/premiere-lecture. La lettre **C** est le symbole utilisé en chimie pour désigner le carbone et **12** est sa masse atomique.

L'une des mesures, qui a été bien accueillie quoique insuffisante, est d'augmenter graduellement la taxe sur le carbone jusqu'à 170 \$ la tonne en 2030. Le hic est que la première hausse débutera en 2022, vraisemblablement après les prochaines élections que Trudeau espère d'autant plus gagner que l'opposition conservatrice est affaiblie, engluée dans des contradictions internes. Quant au NPD, il s'est totalement aliéné le Québec, et la gauche préoccupée par de véritables enjeux sociaux, avec des positions qui font le bonheur des wokistes.

Plusieurs experts y voient un pas dans la bonne direction mais il y a des lacunes et l'une d'elles, unanimement dénoncée, est qu'il n'y aura pas de reddition de compte avant... 2030. Ce n'est pas sérieux. Et comme le diable se cache dans les détails, regardons de plus près ce que deux experts du climat reconnus ont trouvé dans ce projet de loi.

Normand Mousseau, de l'École Polytechnique de Montréal et Corinne Le Quéré, de l'Université d'East Anglia, en Angleterre, font le point dans un <u>excellent article</u>. Voici les faits saillants :

- Le contenu du projet de loi est nettement insuffisant.
- Depuis 20 ans, le Canada a raté tous ses objectifs de réduction de GES.
- Le Canada est le seul pays du G7 où les émissions de GES ont augmenté depuis 2010.
- Le Canada doit s'appuyer sur les meilleures pratiques en usage dans le monde, ce qu'il ne fait pas.
- La tarification du carbone est insuffisante.
- Il faut un encadrement législatif et réglementaire pour favoriser les investissements colossaux (dizaines de milliards de dollars) publics et privés nécessaires.
- Le projet de loi propose cinq éléments de gouvernance incomplets qui ne permettent pas une planification à long terme et une reddition de compte permettant de s'assurer l'atteinte des objectifs climatiques.
- Il faut mettre sur pied des comités d'experts indépendants, comme en France et au Royaume-Uni, « pour accompagner les politiques climatiques des gouvernements à long terme ».
- Ces experts doivent être indépendants, libres de s'exprimer publiquement et doté d'un personnel et d'un budget dédié.
- Ces experts doivent avoir un accès direct au Parlement avec l'obligation pour le gouvernement de répondre à leurs rapports annuels.
- Ces experts se projettent vers l'avenir, examinent scénarios et plans mis de l'avant et tiennent compte des actions prises tant par les gouvernements que le secteur privé. Or, les deux groupes mis sur pied sont tournés vers l'interne et n'ont pas « l'indépendance nécessaire à un travail public, critique et constructif ».

La conclusion est simple : ce projet de loi ne propose aucun mécanisme de reddition de compte indépendant qui permette de mesurer les progrès accomplis si progrès il y a. Les comités sont consultatifs, ne se verront pas nécessairement attribuer des ressources en fonction des besoins et rendront uniquement des comptes au gouvernement.

C'est donc la recette parfaite pour aller nulle part lorsqu'on connaît la propension des gouvernements canadiens à se vautrer dans les boues bitumineuses. C'est aussi confier aux renards gouvernementaux la garde du poulailler climatique.

• Le budget fédéral du 19 avril 2021

Fidèle à ses habitudes de dépenser sans compter, le gouvernement de Justin Trudeau a présenté un budget dont le déficit est de 154,7 G\$. De ce montant, une somme de 17 G\$ est prévue pour des mesures environnementales dans les prochaines années. Malheureusement, on ne retrouve pas de mesures structurantes pour sortir des énergies fossiles. C'est, tout au plus, un saupoudrage de mesures *vert pâle...* absolument rien pour convaincre ou aider les États fédérés qui carburent aux énergies fossiles (Alberta, Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador) à entreprendre un changement de cap car ils vont continuer de bénéficier de subventions du fédéral. C'est même une bénédiction pour ces États à poursuivre leur fuite en avant.

Trudeau avance que la cible de réduction des GES d'ici 2030 passe, avec son budget, de 31 % à 36 % par rapport à 2005 (l'année retenue par Harper au lieu de 1990 tel qu'adopté à Kyoto). Rappelons que l'émission des GES au Canada, entre 1990 et 2005, a augmenté de 21 %.

Les successeurs de Stephen Harper

Andrew Scheer, qui a succédé à Stephen Harper après la défaite électorale du 19 octobre 2015, n'a rien compris aux enjeux climatiques et environnementaux de sorte que les Conservateurs se retrouvent toujours dans l'opposition lors du scrutin du 21 octobre 2019. Ces derniers tiennent toujours le même discours et n'en n'ont que pour la soi-disant économie, particulièrement celle des industries fossiles. Il qualifie même le projet **Gazoduq** de transport de gaz naturel, produit par fracturation, de l'Alberta jusqu'au Saguenay de « **corridor énergétique** » qu'Hydro-Québec pourrait utiliser pour vendre de l'électricité à d'autres États fédérés. Il s'agit d'une absurdité totale puisqu'il n'y a aucun marché à développer le long du tracé. De plus, il faut minimiser la longueur des lignes de transmission car il y a perte d'énergie le long des câbles de transmission.

Scheer démissionne comme chef du parti Conservateur après la défaite de son parti en octobre 2019. Les deux candidats ayant des chances sérieuses de lui succéder sont Peter MacKay, qualifié de conservateur progressiste, et Erin O'Toole, plus proche du conservatisme social dont les défenseurs sont regroupés dans la *Campaign Life Coalition (CLC ou Coalition nationale pour la vie)*. Typiquement, cette coalition est contre l'avortement, l'aide médicale à mourir, les mariages gais²⁷, les droits des LGBTQ et les mesures pour protéger le climat. C'est Erin O'Toole qui sera élu chef du parti Conservateur, fort de l'appui des membres de la CLC qui ne se gênent d'ailleurs pas pour le lui rappeler lorsqu'il essaie de se distancer de leurs messages, tel celui-ci :

« Les élites mondiales et les Nations Unies » font preuve d'« alarmisme » au sujet des changements climatiques pour mieux contrôler la population avec l'avortement et la stérilisation »²⁸

Peu connu en-dehors des cercles conservateurs, O'Toole a cependant compris qu'il devra présenter un projet couvrant l'environnement et le climat s'il veut former le prochain gouvernement et, aussi, éviter que les autres partis diabolisent le sien dans ces dossiers.

²⁷ Avortement, mariages gais et aide médicale à mourir sont pourtant légalisés tant au Québec qu'au Canada et font consensus dans la population. Même Stephen Harper avait fermé la porte à toute remise en question de l'avortement et des mariages gais.

^{28 &}lt;a href="https://lactualite.com/politique/erin-otoole-et-les-oiseaux-de-malheur/">https://lactualite.com/politique/erin-otoole-et-les-oiseaux-de-malheur/

Le 20 mars 2021 lors d'un congrès virtuel de son Parti, O'Toole <u>sera désavoué par sa base</u> sur la nécessité de prendre position en faveur du climat. La CLC est solidement derrière cette rebuffade. Plusieurs analystes y voient un camouflet. Pas moi, il essaie simplement de repositionner un parti extrêmement réticent à évoluer et ça ne se fait pas du jour au lendemain. Mais il affirme péremptoirement qu'il est le chef et qu'il ne tiendra pas compte du vote de ses membres.

Devons-nous nous réjouir de cette ouverture d'Erin O'Toole ? Aucunement, car, lorsqu'on l'écoute attentivement, sa priorité demeure l'économie, ce qui signifie la poursuite de la folie fossile, d'autant plus que les États fédérés pétroliers sont dans la dèche (Alberta et Terre-Neuve et Labrador notamment). Trudeau, à la tête d'un gouvernement minoritaire, peut déclencher des élections anticipées à tout moment mais les Conservateurs n'avaient pas encore soumis à l'électorat l'ombre d'une ligne d'un programme de gestion de la crise climatique, s'évitant ainsi d'être l'objet de critiques... jusqu'au 15 avril 2021.

Le 15 avril, le parti Conservateur propose une *mesurette* insignifiante. Erin O'Toole annonce que, si les Conservateurs forment le prochain gouvernement, il va remplacer la *taxe* (mot honni chez eux) *sur le carbone* par un *prix sur le carbone* associé à un système de carte de points qui permettra aux utilisateurs de s'acheter des produits verts. Plus vous achetez de l'essence, plus vous polluez mais plus vous accumulez des dollars verts! Le prix passerait de 20 \$ la tonne initialement à un insignifiant plafond de 50 \$ la tonne à partir de 2022. Pas un mot sur les oléoducs ou gazoducs et encore moins sur une baisse de la production de produits fossiles.

Déception partout... une hérésie pour les pro-fossiles et proposition insignifiante pour les proclimats.

Suite à l'annonce du projet de loi C-12, Erin O'Toole annonce qu'il va l'appuyer, vraisemblablement pour éviter d'être attaqué par les autres partis dans ce dossier. Or, le 16 avril, les Conservateurs soumettent une motion au Parlement soutenant que C-12 s'attaque aux changements climatiques mais ne protège pas « les emplois et la croissance économique au Canada » (lire le développement des industries fossiles). Ils reprochent également au gouvernement de ne pas avoir inclus de membres provenant des industries fossiles au sein du comité consultatif externe qui va conseiller le Ministre de l'Environnement.

L'hypocrisie et la lâcheté de tous ces politiciens coûtent extrêmement cher. Voici un seul exemple...

Le coût de la pollution de l'air

Santé Canada vient de publier (mars 2021) un <u>rapport</u> dans lequel on affirme que <u>la pollution</u> <u>de l'air cause la mort de plus de 15 000 citoyens</u> et <u>coûte 120 G\$²⁹ annuellement au Canada et</u> (en 2016). En voici un extrait (page 22 du document) :

« Santé Canada estime que 15 300 décès par année sont attribuables à la pollution atmosphérique au Canada, ce qui correspond à 42 décès par 100 000 habitants en 2016. La valeur monétaire totale des impacts sanitaires associés à la pollution atmosphérique est d'environ 120 milliards de dollars

²⁹ C'est présentement environ 30 % du coût de la pandémie COVID-19 pour le gouvernement canadien en 14 mois. Et le coût de 120 G\$ attribuable à la qualité de l'air est récurrent annuellement.

par année (CAD2016), ce qui équivaut à 6 % du produit intérieur brut réel du Canada en 2016¹⁸. Ces estimations reflètent la contribution des sources humaines d'émissions en Amérique du Nord, ainsi que les contributions d'événements naturels inhabituels comme les feux de forêt, aux concentrations ambiantes de NO₂, d'ozone et de PM2,5 au Canada. »

Comment se fait-il qu'aucun Premier Ministre canadien n'ait encore osé relever depuis des décennies les coûts faramineux de la pollution de l'air rattachée aux énergies fossiles ? Tous sont parfaitement conscients de la réalité et décident sciemment de ne pas être à la hauteur de leurs responsabilités.

Hélas, ce sont tous des politiciens alors qu'il nous aurait fallu des élus avec une stature de chef d'État, une denrée rarissime au Canada.

Dans l'une de ses chroniques concernant le projet de loi fédéral C-21 portant sur l'interdiction des armes de poing, l'excellent chroniqueur <u>Michel David écrit</u>, en parlant de Justin Trudeau :

« Il n'a jamais compris la différence entre gouverner et être au pouvoir. Il fera toujours de la politique avec un p minuscule ».

Ce jugement cinglant porté par M. David dans ce dossier s'applique également à ses positions sur le climat.

Le Canada a pourtant disposé, historiquement, de nombreux atouts pour faire la différence :

- Une contribution internationale positive, à commencer par le rôle majeur de Lester B.
 Pearson, prix Nobel de la paix en 1957, dans la résolution de la crise du canal de Suez de 1956.
- Une participation active à de nombreuses missions des casques bleus des Nations Unies.
- Membre élu électif, à l'occasion, au Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'en 1999.
- Une réputation enviable de partenaire fiable et crédible auprès des pays en voie de développement.
- Une influence réelle comme membre du G7.
- Un pays riche, pacifique, disposant d'une population éduquée de même que du Savoir et des technologies nécessaires pour contribuer positivement à l'avancement de l'humanité.

Mais le Canada a maintenant perdu toute crédibilité sur la scène internationale. <u>Alec Castonguay décrit très bien</u> dans l'Actualité pourquoi le Canada a subi deux camouflets, en 2010 et en 2020, lors de ses tentatives pour l'obtention d'un poste électif au Conseil de sécurité de l'ONU. Ces camouflets reflètent très bien le virage égoïste du Canada face aux pays moins nantis. À l'interne, ce n'est pas mieux. Le Canada n'utilise pas son potentiel et préfère ne rien faire qui vaille pour rendre la Terre plus vivable. Au contraire!

Dans un article précédent, je concluais en disant :

«... la pétromonarchie canadienne est sur le podium des cancres au royaume des cancres environnementaux »

et ce pays s'y complaît toujours.

Lors du congrès virtuel que le Parti Libéral du Canada a tenu en mars 2021, seulement 30 % des délégués ont appuyé une motion québécoise proposant de ne plus subventionner les énergies fossiles. Les Conservateurs ? Une cause désespérée. Il est donc illusoire d'attendre du Canada autre chose que des *mesurettes* comme contribution à la lutte pour la préservation de la Terre. Les pressions devront venir de l'extérieur.

Sommes-nous en face d'un écocide ?

Le terme **écocide** apparaît dans les années 1940 mais commence à être reconnu lorsque le biologiste Arthur Galston l'utilise en 1970 pour qualifier les conséquences de l'usage du napalm au Vietnam. Il définit initialement un écocide comme

« La dévastation et la destruction visant à endommager ou détruire l'écologie de zones géographiques au détriment de toute forme de vie, qu'elle soit humaine, animale ou végétale ».

Ce terme acquerra de la notoriété lorsque le Premier Ministre de la Suède, Olof Palme, l'utilisera lors de son allocution d'ouverture à la Conférence de Stockholm en 1972³⁰. De nombreuses initiatives suivent au fil des années pour que l'on reconnaisse l'écocide comme un crime contre l'humanité pour lequel les dirigeants d'entreprises et les élus puissent être tenus criminellement responsables des dommages causés aux écosystèmes. On en proposera également des définitions plus étendues pour tenir compte des divers types de saccages causés à l'environnement. L'avocate et environnementaliste écossaise Polly Higgins, décédée en 2019, y consacre les dix dernières années de sa vie.

Ne pouvant compter sur la plupart des pays pour incriminer leurs citoyens de tels crimes, on se tourne vers la <u>Cour pénale internationale</u>, créée par le <u>Statut de Rome</u> de 1998, laquelle peut engager, de manière simplifiée :

« ...des poursuites contre les auteurs présumés d'actes de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, de torture, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées »³¹.

Même si les crimes contre l'environnement n'en font pas partie explicitement, l'impact des crimes jugés finit tôt ou tard par toucher l'environnement. De plus, les populations sont de plus en plus sensibilisées, la législation de plusieurs pays évolue et on assiste à des condamnations qui établissent des précédents. Pensons à celles touchant Monsanto, et Bayer depuis le rachat de Monsanto. Les tribunaux ont accordé des compensations importantes à des agriculteurs qui y ont laissé leur santé, voire leur vie, au fil des décennies après avoir été en contact avec des produits comme le glyphosate.

Mais les embûches sont nombreuses pour incorporer l'écocide parmi les mandats de la CPI... à commencer par sa définition. Doit-on juger les gens au pénal ou au criminel ? En France, la Convention citoyenne pour le climat propose l'adoption d'une « loi qui pénalise le crime

^{30 &}lt;a href="https://objectif-reussite-edhec.org/lecocide-quest-ce-que-cest/">https://objectif-reussite-edhec.org/lecocide-quest-ce-que-cest/ et https://youmatter.world/fr/crime-ecocide-droit-penal-france/

^{31 &}lt;a href="https://www.amnesty.fr/focus/cour-penale-internationale">https://www.amnesty.fr/focus/cour-penale-internationale et https://youmatter.world/fr/crime-ecocide-droit-penal-france/

d'écocide ». Le gouvernement français préfère s'aligner sur la position européenne et opter pour le **délit d'écocide** :

« ...visant à prévenir et sanctionner les atteintes graves à l'environnement perpétuées par des particuliers ou des entreprises. Les peines encourues iront de 3 à 10 ans d'emprisonnement et les amendes de 350 000 à 4,5 millions d'euros. »³²

Cependant, tout n'est pas encore joué en France.

Y a-t-il des politiciens canadiens qui se qualifieraient suffisamment pour être accusés d'écocide? De mes divers échanges avec un avocat d'expérience, je retiens que le Droit est une spécialité très complexe qui évolue dans un milieu très conservateur et, conséquemment, à pas de tortue. Je ne me ferai donc pas l'accusateur de qui que ce soit d'autant plus qu'il n'y a pas de définition reconnue de ce qu'est un écocide. Mais, chose certaine, les Harper et les Trudeau de ce monde font tout pour se qualifier peu importe la définition qu'on en retiendra un jour.

• Le mensonge et le fascisme

Dans un <u>article très intéressant</u>, le professeur de philosophie et de religion G. Elijah Dann parle d'une entrevue que Timothy Snyder, professeur d'histoire à l'université Yale et spécialiste de l'Holocauste, a donné à HBO. Elle portait sur les leçons à retenir des régimes autoritaires³³. Dann en retient la relation fragile entre la politique et la vérité : abandonner la vérité équivaut à attaquer la démocratie de plein fouet, écrit-il. Quant à Timothy Snyder, il avance que :

« Sans vérité, il n'y a plus de confiance. Sans confiance, il n'y a plus de règle de droit. Sans la règle de droit, il n'y a plus de démocratie. »

...

« Les fascistes sont ceux qui ont affirmé que la vie quotidienne, les détails et les faits n'avaient aucune importance. Pour eux, seuls comptaient le mythe, le chef et sa vision totalitaire. »

Si Donald Trump en est un champion, toutes catégories confondues, Justin Trudeau par ses mensonges éhontés sur le climat, entre autres, prend une direction d'autant plus préoccupante qu'on risque de finir par s'y habituer et de considérer tous ses énoncés spécieux, comme une nouvelle réalité. Dann nous invite à réfléchir :

« Le premier Ministre [Trudeau] nous crie à la figure que les faits n'ont aucune importance; que le mythe, le chef et sa vision totalitaire sont tout ce qui compte. »

Cela en fait au minimum un homme inquiétant pour la démocratie selon lui.

On pourrait ajouter son fédéralisme très centralisateur, voire prédateur, sa lubie que le Canada est le premier État post-national, sa totale intolérance face à un Québec laïc, la nomination de juges fédéraux dont les «<u>valeurs</u>» sont conformes à sa doxa multiculturaliste, l'utilisation de la

³² https://objectif-reussite-edhec.org/lecocide-quest-ce-que-cest/

³³ Il est l'auteur de « On Tyranny: Twenty Lessons from the Twentieth Century »

Charte des Droits et de la Constitution canadienne mises sur pied par son père et imposées au Québec pour arriver à ses fins, etc.³⁴

Et maintenant

La première chose à retenir est que <u>le Canada est une pétromonarchie</u> soigneusement entretenue depuis des décennies par les élus fédéraux.

Pendant toutes ces années, les produits fossiles ont fait la **fortune apparente** des États fédérés de l'ouest, notamment l'Alberta et la Saskatchewan et, plus récemment, TNL.

Malheureusement, au lieu de suivre l'exemple de la Norvège qui est restée propriétaire des ressources pétrolières de la Mer du Nord et qui en a confié la production au secteur privé, l'Alberta a privilégié l'approche capitaliste nord-américaine et s'est contenté de redevances sur le revenu des pétrolières. Les sables bitumineux étant situés dans le grand Nord très peu peuplé, l'environnement n'a jamais été une priorité. On peut tenir pour acquis, sans se tromper, que si ces sables bitumineux avaient étaient situés entre Calgary et Edmonton, la population n'aurait jamais accepté leur exploitation.

J'ai écrit plus haut **fortune apparente** car l'Alberta est aux portes d'un désastre. Voici quelques faits :

- La compagnie Ranch Energy de Calgary fait faillite en 2020 et <u>abandonne 401 puits</u> en Colombie-Britannique, ce qui fait que le nombre de puits orphelins est passé de 45 à 770 en cinq ans. On ne parle pas ici des 7 600 puits dits **inactifs**. <u>Le gouvernement de la Colombie-Britannique a prévu 120 M\$ pour nettoyer ce bordel</u>. Le gouvernement fédéral accepte de payer cette facture.³⁵
- Le prix du gaz naturel est trop bas pour être rentable pour les producteurs. C'est dû à la surabondance d'offre de gaz naturel dans le monde et à la concurrence des énergies vertes. Une présentation confidentielle est faite en septembre 2018 aux dirigeants de l'industrie fossile de l'Alberta par Rob Wadsworth, un vice-président de l'organisme de règlementation de l'énergie de cet État fédéré (Alberta Energy Regulator AER). Il affirme qu'il pourrait en coûter 260 G\$, au lieu des 58,65 G\$ estimé précédemment pour nettoyer certains des puits de pétrole et de gaz déclassés et que cela pourrait prendre jusqu'à 2 800 ans. C'est le pire des scénarios.
- L'AER s'excuse de cette présentation « stupéfiante » qui détonne et dérange. Il ajoute que le coût de 260 G\$ avancé « n'a pas été validé ». Il reconnaît, cependant, que le gouvernement doit agir rapidement pour s'assurer que les contribuables n'assumeront pas la facture de la décontamination des puits car, sur le 58,65 G\$ convenu initialement, seulement 1,6 G\$ a vraiment été mis de côté.

³⁴ https://lautjournal.info/20210507/le-jugement-blanchard-et-les-commissions-scolaires-anglophones

³⁵ Si certains croient encore que l'industrie va honnêtement faire le ménage, lisez cet <u>article du Devoir</u> sur les 775 puits abandonnés, dont 209 introuvables au Québec. Information tirée du <u>rapport</u> du gouvernment québécois sur l'état des puits d'hydrocarbures inactifs au Québec. Il a fallu l'opposition féroce de la population québécoise au tournant de l'an 2000 pour que l'industrie gazière ne transforme pas le sud du Québec en *gruyère*. Et pourtant, le Québec n'a pas de tradition fossile.

- L'industrie prétend que les coûts avancés (260 G\$) sont exagérés et affirme être en pourparlers avec le gouvernement albertain à ce sujet.
- De nombreux experts s'invitent au débat et une conclusion s'impose : <u>au-delà de cette bataille de coûts et du nombre de puits en cause</u>, on peut conclure sans se tromper que l'Alberta fait face <u>à une bombe à retardement qui va exploser tôt ou tard</u>.
- L'Alberta est menacée d'une catastrophe financière et écologique. Nous savons tous que les compagnies auront fait faillite avant d'assumer leurs obligations... et <u>c'est déjà</u> <u>commencé</u>. L'AER est devant la Cour suprême dans le but de la convaincre d'obtenir l'argent des créanciers d'un failli pour décontaminer les puits abandonnés par cette dernière.

Pire encore, l'Alberta a dépensé au fil des ans l'essentiel des redevances des bonnes années : taux d'imposition très faible³⁶ et aucune taxe de vente. Et même si les finances sont très mal en point aujourd'hui, pas question de changer quoi que ce soit en cette période extrêmement difficile à traverser.

L'Alberta est dans un gouffre et pense s'en sortir en continuant de faire la même chose. Terre-Neuve fait de même. Et les divers gouvernements canadiens qui se succèdent ? Ils leur facilitent la vie.

Une comparaison m'est venue en tête il y a environ deux ans : <u>La cigale et la fourmi</u> de Jean de La Fontaine. Je voulais en faire un article mais Francis Vailles, chroniqueur de La Presse, m'a précédé. Il compare Alberta et Norvège avec la rigueur qu'on lui connaît dans <u>cette chronique</u>. Pas besoin de vous dire lequel de ces États est la cigale.

La sécurité internationale

À tous les quatre ans depuis 1997, le Bureau du directeur du renseignement national (Office of the Director of National Intelligence) des États-Unis publie un <u>rapport</u> sur les tendances et incertitudes qui vont façonner l'environnement stratégique de ce pays lors des deux prochaines décennies. Le dernier, tout juste publié (mars 2021), comprend divers volets dont un sur <u>l'environnement</u>. Combiné aux autres volets (démographie, économie, technologie, enjeux sociaux et rivalités internationales), <u>la probabilité de décennies turbulentes s'annonce élevée</u>.

Ce qu'il faut retenir ici est que les nombreux dérèglements climatiques ont, et auront encore davantage dans les décennies à venir, une influence considérable sur les autres enjeux sans compter les coûts humains et financiers, faramineux qui s'ensuivront. Or, avez-vous entendu le moindre politicien s'en préoccuper ? Ils n'en ont que pour la sacro-sainte économie capitaliste débridée comme si elle était la solution à tous les problèmes alors qu'elle en est **LE** problème : on lui doit l'anthropocène.

Au Canada seulement, le directeur parlementaire du budget estime que le coût des mesures prises dans le cadre de la pandémie par le gouvernement fédéral est de 331 G\$ jusqu'à maintenant (mars 2021) sans considérer celles des États fédérés... et ce n'est pas terminé. La pollution de l'air ? 120 G\$ récurrent annuellement comme mentionné un peu plus haut. Et nous

^{36 &}lt;a href="https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/impot-credits-provinciaux-territoriaux-particuliers/alberta.html">https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/impot-credits-provinciaux-territoriaux-particuliers/alberta.html

n'avons pas examiné le reste. Ne pas s'occuper de l'urgence climatique revient à ne pas réagir alors qu'on s'enfonce un peu plus à chaque jour dans les sables mouvants.

Conclusion

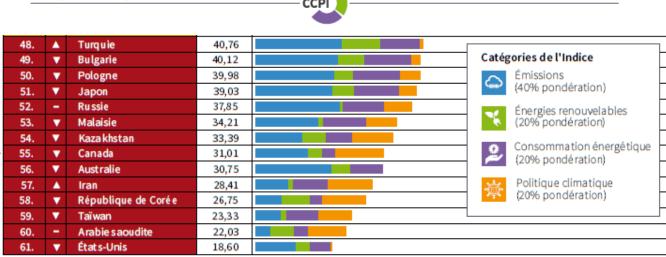
Le Canada des Conservateurs de Stephen Harper fut un désastre. Quant aux Libéraux, leur spécialité est de se gargariser de l'importance qu'ils accordent à l'environnement. Mais quel bilan peut-on en faire ? La très réputée association environnementale et de développement indépendante GermanWatch, produit annuellement l'indice de performance climatique (IPC).

En 2020, dans une continuité historique, le Canada a des notes « intermédiaires » pour ce qui est de la politique climatique nationale et des discours mais « très mauvaises » pour ce qui est des réalisations. Autrement dit, le Canada est très bon pour ce qui est du blabla mais, pour ce qui est des réalisations, on attend toujours.

La note finale ? Le Canada se classe au 55e rang des 61 pays évalués de l'IPC 2020. Voici un extrait de la version française du rapport :

«... Le Canada se classe au 55^e rang de l'IPC 2020, avec des notes très mauvaises dans les catégories des émissions, énergies renouvelables et consommation énergétique. Dans les trois catégories, le pays n'est pas sur une trajectoire pour maintenir le réchauffement de la planète bien en-dessous de 2°C. Bien que le Canada soit reconnu pour son rôle proactif au niveau international, les experts continuent d'observer une différence entre le leadership international en matière de climat et la mise en œuvre nationale. »

Voici l'extrait de la liste des pays présentant la pire note. Le baratin des divers gouvernements qui se sont succédé est tel que bien peu de Québécois et de Canadiens savent que le Canada se classe parmi les plus cancres, entouré de pays comme le Kazakhstan, l'Australie, l'Arabie saoudite et les États-Unis. Les États-Unis de Donald Trump ont perdu trois places au classement dans la dernière année, ce qui a permis à l'Arabie saoudite de quitter, pour la première fois, le dernier rang de l'indice.



*Aucun pays n'attend que le rang un à très puisqu'aucun pays ne fait assez pour prévenir le changement climatique dangereux

Indice de performance climatique • Résultats 2020

@ Germanwatch 2019

Germanwatch, NewClimate Institute & Climate Action Network

^{**} La position de l'Ukraine dans le résultat global est fortement influencée par l'impact du conflit dans la région de Donba

Source (Note : le lien vers la version française est inopérant mais on peut toujours télécharger les versions allemande, anglaise et espagnole)

Tant Harper que Trudeau n'ont pas osé toucher à la très puissante industrie fossile où se situe le cœur du problème. Pendant leurs mandats, le Canada s'aligne sur les États-Unis, ce qui est généralement une mauvaise nouvelle. C'est la règle du plus petit dénominateur commun climatique.

Trudeau y va de mesures indirectes comme subventionner les transports publics, dont l'impact ne se fera sentir que dans plusieurs années, et l'achat de véhicules électriques. Malheureusement, leur impact positif est bien peu lorsqu'on constate les désastres passés, présents, et ceux à venir, causés par les industries fossiles.

C'est donc un legs terriblement empoisonné que Stephen Harper, ses successeurs et Justin Trudeau livrent aux générations présentes et à venir car la crise climatique touche depuis des années le Canada et le monde entier de plein fouet. Mentionnons brièvement :

- La fonte rapide de l'Arctique et du Groenland;
- La fonte du pergélisol;
- Les <u>vagues de chaleur</u> plus marquées et plus longues et des sécheresses plus fréquentes;
- La hausse des températures et l'acidification des océans... et leur impact sur les espèces marines;
- La fonte rapide des glaciers de l'Ouest canadien d'ici quelques décennies desquels les Prairies dépendent pour une partie de leur alimentation en eau potable;
- La hausse du niveau des océans, particulièrement sur la côte est;
- Les perturbations majeures que vivent déjà les espèces végétales et animales;
- Les impacts sociaux, politiques, économiques qui se font déjà sentir au Canada et ailleurs dans le monde; je pense ici à la migration à l'échelle mondiale. et tutti quanti...

• Et la suite?

De tout ce qui précède, je retiens que les législations du gouvernement canadien sur le climat ont constamment mariné dans l'hypocrisie, le mépris, le mensonge, la lâcheté et même le je-m'en-foutisme des élus derrière ces décisions. Par leurs attitudes et leurs actions, ils ont grandement contribué à faire de la Terre une planète encore plus fiévreuse qu'elle ne l'était à leur arrivée. Mon jugement peut paraître dur mais je me dois de l'écrire. Je regrette seulement de devoir le faire.

Même si tout n'est pas parfait, je me réjouis de l'arrivée de Joe Biden à la présidence des États-Unis. Dans un environnement politique particulièrement hostile, il ose et fonce après qu'il se fût donné des objectifs climatiques clairs et audacieux. Il ne carbure pas au gré des sondages de la dernière heure.

L'Avenir appartient aux jeunes générations

Ma filleule Marie, une adolescente battante, a inscrit sur un mur de sa chambre cette pensée très inspirante :

« Pense! Crois! Rêve! Et Ose! ».

À tous les Stephen Harper et Justin Trudeau de la Terre :

Pourquoi refusez-vous de comprendre et de respecter tous ces jeunes qui, dans le monde entier, pensent, croient, rêvent et osent?

Leurs aspirations? Vivre sur une Terre faite d'eau cristalline, de sols propres et fertiles et d'air pur, en harmonie avec la faune et la flore? Une vie tellement incompatible avec vos ambitions fossiles que la Terre n'en peut plus de vomir votre pétrole, votre gaz et votre charbon.

J'ai l'illusion, pas davantage qu'une illusion, de penser que Justin Trudeau, grâce à Joe Biden, en vienne un jour à s'élever au niveau de ces jeunes et à accrocher son fourgon de queue, toujours immobilisé sur une voie de garage, au TGV climatique du président des États-Unis car il n'a pas l'envergure pour y arriver seul. Il faudra le prendre par la main car il en est encore à :

«... Il arrivera un jour, **un jour lointain,** mais qui viendra inévitablement, où les sources traditionnelles d'énergie ne seront plus nécessaires... » dixit Justin Trudeau,

Une fois de plus, sortir des énergies fossiles est une urgence absolue et ce n'est pas en saupoudrant le Canada de *mesurettes* verdâtres, tout en continuant d'exploiter sans réserve les énergies fossiles, qu'on va y arriver.

Robert Mailhot

22 avril 2021, le Jour de la Terre

P.S. Pour ce que ça vaut, l'engagement de Justin Trudeau était, jusqu'au 18 avril, une réduction de 31 % des GES d'ici 2030 par rapport à 2005. Lors de la présentation du budget le lendemain, c'est devenu 36 %. C'est passé à « 40 % à 45 % » lors du Sommet virtuel organisé par Joe Biden le 22 avril, le seuil minimum pour y obtenir un billet d'entrée.

Voici la <u>réponse</u> du Ministre de l'environnement, Jonathan Wilkinson, lorsqu'on lui fait remarquer que la nouvelle cible du gouvernement est la plus faible des pays du G7 :

« Le Canada a passé énormément de temps à déterminer comment il allait pouvoir faire le maximum dans ce dossier...

Nous pensons que le plan que nous avons présenté est aligné sur la science, mais il est ambitieux et réalisable. Je pense que c'est ce que veulent les Canadiens. »

Quant à Steven Guilbault, co-fondateur d'Équiterre et maintenant ministre dans le cabinet Trudeau, il a répondu, en réponse à la question d'un journaliste, que l'objectif du gouvernement n'était pas de réduire l'offre de produits fossiles mais la demande. **Misère!**

Pour les industries fossiles, c'est donc toujours le *bar ouvert* avec généreuses subventions gouvernementales à l'appui. D'environnementaliste respecté, S. Guilbault est devenu politicien avec un « p » minuscule, comme dirait Michel David. Le Canada est vraiment mal barré pour l'avenir.